



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1937 JEUDI 13 FÉVRIER 2014

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Xavier Lust offre un regard neuf sur le design

Tenu à raison pour une figure majeure du design international, le célèbre designer belge a présenté un design au-delà des mots et des frontières donnant, au travers de deux conférences animées successivement les 7 et 8 février au Centre Wallonie-Bruxelles puis à l'Académie des beaux-arts, un véritable coup de projecteur sur le design et sa pratique personnelle.

Diapositives à l'appui, l'assistance a vu défiler sous ses yeux les premières réalisations faites avec des matériaux de récupération et, par-delà, se rendre compte du cheminement de l'orateur étape par étape. Le designer a tour à tour mis la lumière sur ses premières expérimentations sur la matière, ses recherches, les assemblages et les prototypes réalisés entre 1990 et 1996 et l'ensemble des réalisations à son actif jusqu'ici.

Page 14

PARLEMENT

La révision du Code de la famille projetée d'ici mars

La ministre du Genre, famille et enfant, Geneviève Inagosi Kassongo, a obtenu le 11 février à l'hôtel Venus l'adhésion des membres de la chambre haute aux fins d'examiner et d'adopter un Code adapté aux réalités actuelles. La plaidoirie qu'elle a faite sur la révision du Code de la famille a porté. Le président de la commission politique, administrative et judiciaire du Sénat a exhorté ses collègues à prendre une part active à la prochaine session ordinaire de mars qui examinera ledit document. Les échanges qui en découleront, pense-t-il, permettront de rédiger une loi conforme aux traditions congolaises en tenant compte de l'évolution du monde sans pour autant briser l'équilibre social.

Cette révision s'avère nécessaire eu égard notamment à l'évolution des normes juridiques nationales, à l'adoption des conventions internationales traitant des questions de la femme et de l'enfant ainsi qu'au souci de supprimer certaines pratiques rétrogrades et avilissantes pour la femme et la société.



Députés et sénateurs en Congrès au Palais du peuple

Page 12



Feu Katumba Mwanke

COMMÉMORATION

Katumba Mwanke s'exprime

La famille politique de l'illustre disparu a donné une touche particulière au deuxième anniversaire du crash du 12 février 2012 à Bukavu qui a coûté la vie à Augustin Katumba, proche collaborateur du président Kabila. Le secrétaire général du PPRD, Évariste Boshab, a donné le mercredi le coup d'envoi de la série d'activités prévues à cet effet avec, en toile de fond, une matinée politique sur le thème central « *Le primat de la politique face aux exigences de la vérité* ». Le livre de feu Katumba Mwanke contiendrait certaines de ses angoisses et des questionnements sur son pays, le Congo, et sa province d'origine, le Katanga. L'ancien homme fort du séraïl présidentiel a poursuivi tout au long de sa carrière politique des objectifs inscrits dans un espace et une durée. Il aura marqué son temps par sa loyauté envers le chef et son sens du devoir.

Page 13

CAN U23 2015

La RDC évalue le coût de l'organisation

Le comité d'organisation du Championnat d'Afrique des Nations (CAN U23 messieurs) 2015 en RDC a estimé à 230 millions de dollars le budget d'organisation. La Confédération africaine de football (CAF) avait porté son choix sur la RDC pour l'organisation de cette compétition. Une première pour le pays qui n'a jamais abrité une compétition internationale de ce genre. Selon le secrétaire général aux Sports et coordonnateur-adjoint du comité d'organisation, près de 200 millions de dollars seront affectés à la réhabilitation des infrastructures et servir pour l'entraînement des équipes.

Pour ce faire, les stades Cardinal Malula et Vélodrome de Kintambo à Kinshasa, Frédéric Kibassa Maliba et le stade Lupopo à Lubumbashi seront réfectionnés pour accueillir la compétition. Trente millions de dollars vont servir à l'hébergement, la restauration et le déplacement des équipes participantes.

Page 14

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Denis Mukwege fait doctor honoris causa

Le gynécologue congolais a reçu ce titre en compagnie de deux autres éminentes personnalités, en l'occurrence, le professeur de droit à Harvard, Lawrence Lessig (USA) et le premier président élu démocratiquement au Bhoutan, Jigmi Thinley. La cérémonie de remise des titres a eu lieu le 3 février dans la salle de théâtre de l'Aula Magna de l'Université catholique de Louvain en Belgique.

Le médecin directeur de l'hôpital de Mpanzi a indiqué qu'il aimerait se réjouir des honneurs mais que la violence infligée à la femme congolaise dont le corps, matrice de la vie, a été transformé en champs de bataille, empêche toute jubilation. Dr Denis Mukwege a tenu, par ailleurs, à rappeler que c'est l'action menée aujourd'hui qui déterminera le type de société de demain tout en se déclarant convaincu que le développement durable viendra des femmes.

Page 13

ÉDITORIAL

Pointe-Noire demain ...

Il était depuis longtemps, il est toujours aujourd'hui, il sera plus encore demain l'un des ports les plus fréquentés de l'immense golfe de Guinée. Mais, surtout, il se verra confier l'une des missions les plus essentielles de ce temps : la surveillance, à proximité immédiate de l'équateur, d'une voie maritime qui compte parmi les plus fréquentées du globe.

Seul port en eau profonde de la région, Pointe-Noire va devenir en quelques années un lieu stratégique où stationneront, afin de se ravitailler, des bateaux spécialement équipés pour contrôler le flot croissant de cargos, de tankers, de navires de croisière, de barques de pêche que le développement rapide du Bassin du Congo ne peut manquer de générer. Avec, en ligne de mire, la lutte contre la piraterie qui se développe rapidement et qui menace désormais l'essor des échanges, clé du développement durable dans cette partie du monde.

Au-delà du fait que la capitale économique du Congo va renforcer sa position de cité internationale au point de devenir une sorte de Shanghai ou de Rotterdam africain, ce à quoi nous assisterons dans les mois à venir est sa mutation en un centre d'activités stratégiques qui occupera une place à part dans le système de défense et de sécurité de l'Afrique centrale. Inexistant aujourd'hui, ce système sera demain le plus sûr garant de l'émergence de la région potentiellement très riche qui est la nôtre.

Ce n'est évidemment pas un hasard si c'est à Pointe-Noire que sera installé le Centre régional de sécurité maritime en Afrique centrale (Cresma) que les pays de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Céecac) ont décidé de créer avec l'aide de la France et de l'Union européenne. Un organisme bien équipé qui aura pour fonction première de protéger la libre circulation des navires dans cette partie du golfe de Guinée.

Rendons à César ce qui est à César : la mutation qui s'opère sous nos yeux est le résultat très direct, très concret d'une politique délibérée menée contre vents et marées depuis vingt ans afin que le Congo soit l'un des principaux moteurs de la future communauté de défense de l'Afrique centrale. Pari tenu !

Les Dépêches de Brazzaville

FORUM MONDIAL DES FEMMES FRANCOPHONES

Yamina Benguigui propose la création d'un fonds mondial pour la scolarisation des filles

La ministre française de la Francophonie, Yamina Benguigui, a annoncé le 10 février, à Paris, qu'elle proposerait la création d'un fonds mondial pour la scolarisation des filles au cours du Forum mondial des femmes francophones, qui sera organisé à Kinshasa du 3 au 4 mars.

Cette proposition, a-t-elle dit, est justifiée par le fait que ces assises donneront la priorité, entre autres, à la scolarisation des filles jusqu'à 16 ans pour faire progresser la démocratie et lutter contre les mutilations sexuelles. En plus, ce projet sera l'une des contributions des femmes de l'espace francophone au quinzième Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Dakar (Sénégal) en novembre sur le thème « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs du développement », et qui sera le dernier présidé par le secrétaire général, Abdou Diouf.

La question de la scolarisation des filles, qui est le premier des droits, sera au centre des réflexions autour



Yamina Benguigui

de trois grands thèmes : « femmes et éducation », « femmes et pouvoirs », « femmes, paix et démocratie ». Yamina Benguigui a souligné que seule « l'action conjuguée de l'école et de la loi [permettait] de faire avancer les droits des femmes », citant en exemple la Tunisie, premier des pays arabes à avoir fixé dans sa Constitu-

tion l'égalité homme-femme.

Dénonçant les torts séculaires causés aux femmes par l'absence des filles à l'école, la représentante française à l'Organisation internationale de la Francophonie a assuré qu'une fille scolarisée jusqu'à 16 ans ne perpétuera pas la chaîne des mutilations sexuelles, des excisions, des mariages forcés à 11 ans... autant de comportements qui perdurent dans 18 pays sur 77.

Aider et convaincre les parents

Citant les progrès réalisés au Ghana, où 16 % des adolescentes sont encore excisées contre 60% des femmes de plus de 40 ans, Yamina Benguigui a expliqué que rien ne pouvait être fait sans la participation des femmes à tous les niveaux, refusant toute tentative d'ingérence dans les pays concernés.

Le fonds mondial qui sera créé visera à sécuriser l'accès des filles à l'école, aider et convaincre leurs parents, former des enseignants, construire des écoles, des collèges, des centres de formation et fournir des équipements.

Roger Ngombé

NIARI

Maurice Mbobi, facilitateur du PCT

Le maire de la ville de Mossendjo, membre du comité central du Parti congolais du travail (PCT), a reçu, le 25 janvier, le diplôme d'honneur de facilitateur du PCT du département du Niari.

La cérémonie de remise de ce diplôme a eu lieu à l'hôtel de ville, à l'occasion de la restitution devant les cadres et dirigeants de ce parti, des conclusions des travaux de la réunion du PCT de la commune de Mossendjo, sur les travaux de la 3e ses-

sion ordinaire et de la 1re session extraordinaire du comité central issu du 6^e congrès extraordinaire.

Ce diplôme traduit la reconnaissance de la fédération PCT-Niari à l'endroit du maire de Mossendjo, qui ne ménage aucun effort pour ses multiples contributions en faveur de la bonne marche du parti dans ce département. « Cet honneur devrait être partagé par tous les militants de la commune et aussi par toute la fédération pour élever le parti », a

déclaré Maurice Mbobi.

Rappelons que la rencontre s'est déroulée en présence du membre du comité central, Aloïse Fils Mbougou, qui avait à ses côtés, les conseillers fédéraux, les présidents des comités d'arrondissements 1 et 2, les membres des secrétariats des deux comités, ainsi que les présidents des sections et des cellules des dix quartiers de la ville de Mossendjo.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Allocution de Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, à l'ouverture de la cérémonie marquant le vingt-cinquième anniversaire de la signature du Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe

**Messieurs les Chefs et Très Chers Frères,
Messieurs les Représentants des Chefs d'État,
Maître Abdoulaye Wade, ancien Président de la République du Sénégal,
Madame et Messieurs les prix Nobel de la paix,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chef de missions diplomatiques,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,**

À Brazzaville, ici, il y a un peu plus de vingt-cinq ans, fut accompli un événement majeur pour l'Afrique et le monde. Un événement dont les protagonistes d'alors n'eurent pas tort d'en tirer une légitime fierté. Ils avaient gagné la paix. C'était le 13 décembre 1988. Un grand jour ! Un beau jour ! Un jour mémorable au cours duquel fut, en réalité, scellé le destin de la nouvelle Afrique australe à travers un acte historique et fondateur : le Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe.

Ce fut l'épilogue d'interminables et difficiles négociations entre l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba, sous la médiation des États-Unis d'Amérique et l'hospitalité active du Congo.

Le Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe donna lieu aux Accords de New York du 22 décembre 1988, ouvrant ainsi la voie :

Au retrait des troupes cubaines de l'Angola, des troupes sud-africaines de la Namibie et du sud de l'Angola ;
À l'indépendance de la Namibie ;
À la libération de Nelson Mandela ;

Et à l'avènement d'une nouvelle Afrique du Sud, nation arc-en-ciel.

Le protocole de Brazzaville mit ainsi fin à une longue et douloureuse parenthèse faite d'amertume et de sang. Il permit que les héroïques peuples d'Afrique australe, les vaillants combattants de l'ANC, du MPLA et de la SWAPO soient récompensés de leurs sacrifices. L'odieux système d'apartheid et ses tentacules furent éradiqués.

Ce fut donc l'illustration la plus exemplaire du courage politique, celui des ennemis d'hier qui assumèrent le choix de la paix et de la réconciliation au milieu des passions les plus aveugles et des haines les plus viscérales.

**Messieurs les Chefs et Très Chers Frères,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,**

Tout comme la chute du mur de Berlin en Europe, le Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe sonna le glas de la guerre froide. Il ouvrit la voie à une nouvelle ère riche de promesses et porteuse d'espérances. En cela, il est un acte exceptionnel, un acte sans pareil ayant marqué le triomphe de la lumière sur les ténèbres.

Nous sommes ici unis dans un même devoir de mémoire pour que l'oubli ne dissipe pas le souvenir.

Nous sommes ici pour réfléchir aux moyens devant permettre au monde, toujours en proie, un peu partout, à des conflits et à des chaos locaux, de faire de nouveaux bonds en avant vers plus de paix, plus de sécurité collective et plus de progrès.

L'Afrique, nous le savons tous, est au centre de toutes les attentions. Elle est au centre de toutes les convoitises. Sa croissance économique, sa jeunesse créative et si prometteuse, sa culture millénaire font de notre continent une nouvelle puissance émergente. Mais pour que cela soit durable, il faut une volonté politique forte et, surtout, condition sine qua non, il faut la paix !

Nous sommes ici, enfin, en ce jour historique du 11 février, date de la libération de Nelson Mandela, pour saluer sa mémoire immortelle et célébrer son destin unique.

Merci d'être venus vous joindre à nous pour célébrer la victoire de la justice et de la paix ; la victoire de la liberté et de la dignité.

Le 13 décembre 1988 ont été ouvertes les voies du bonheur, celles qui ont offert aux peuples d'Afrique australe tant d'heureuses possibilités que les générations futures ne connaîtront que par le témoignage de l'Histoire.

Puisse cette flamme ne jamais s'éteindre !

Vive le Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe !

Vive l'Afrique !

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son développement , le Crédit du Congo recrute des jeunes cadres à fort potentiel répondant aux pré-requis ci-après:

- Diplôme BAC +4 ou BAC +5 (Type MASTER ou équivalent) dans de Grandes Ecoles en Sciences de Gestion: Management et Organisation, Gestion de la Qualité, Gestion de Projets, Marketing et Développement Commercial, Gestion Comptable et Financière, Droit des Affaires, Management des RH...
- Expérience professionnelle de 3 à 4 ans minimum (de préférence dans un Etablissement Bancaire ou Financier)
- Aptitudes managériales: Grandes facultés d'écoute ,esprit de travail en équipe et de synergie...
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Fortes aptitudes communicationnelles et en négociation
- Maîtrise de l'outil bureautique
- La connaissance de l'Anglais serait un atout

Nous vous offrons un poste adapté à vos compétences et une carrière professionnelle évolutive.

Au cas où cette offre correspondrait à votre profil, merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'Adresse : recrutement@creditducongo.com ou au Siège Central de la Banque sis, Avenue Emmanuel Dadet à Pointe Noire.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Aux États-Unis nous adorons nous décrire comme le pays où il y a une chance pour tout le monde. Au 21^e siècle, c'est en Afrique que tout le monde a une chance ».

Hillary Clinton, secrétaire d'État, 15 Juin 2012, Jeuneafrique.com

□ « Dans un pays où les droits économiques et sociaux sont garantis, où les gens n'ont pas à mobiliser toute leur énergie pour assurer leur prochain repas, une véritable démocratie a plus de chance d'exister. »

Thomas Pogge, philosophe et professeur à Columbia University (États-Unis), auteur de plusieurs livres, entretien paru dans la newsletter de l'Unesco, le 03 octobre 2003

□ « Les gens ont l'habitude de mépriser l'Afrique. Mais les puissances coloniales présentes de 1884 aux années 1960 n'ont laissé qu'une poignée de médecins, quelques rares diplômés d'université, une infrastructure obsolète. Pas d'universités et peu d'écoles. Tout ce que l'on voit en Afrique aujourd'hui, c'est nous, les Africains, qui l'avons créé. »

Donald Kaberuka, président de la BAD, Le Magasin de l'Afrique (février-mars 2014)

□ « Aujourd'hui, le défi de l'humanité est le suivant : acceptons-nous la différence, la diversité des existences ou voulons-nous être tous les mêmes ? Et être les mêmes, c'est l'enfer. »

Émile Shoufani, Arabe israélien, Archimandrite de l'Église grecque-catholique et curé de Nazareth, Prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2003.

□ « De l'institution judiciaire, on n'attend pas qu'elle exprime ce qui est juste, mais ce que l'on croit juste ».

Éric de Montgolfier, magistrat français, Le Point, le 6 février 2014

GOVERNANCE FORESTIÈRE

L'observation indépendante se renforce avec un nouvel acteur

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV-Flegt avec la perspective de l'octroi des premiers certificats de légalité et des autorisations FLEGT, le projet « Observation indépendante de l'application de la légalité forestière et de la gouvernance en appui au système de vérification de la légalité en République du Congo » (OI-APV FLEGT) a vu le jour.

Le Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CAGDF) pilote cette activité. Il a acquis la maturité et l'expertise nécessaires pour commencer cette activité dévolue à la société civile par l'Accord de partenariat volontaire (APV).

La structure entend mener ses activités en collaboration avec le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable (MEFDD) sur la base d'un protocole d'accord lui garantissant son indépendance et un libre accès aux sources d'information.

Le projet OI-APV FLEGT en cours d'exécution a pour objectif général de contribuer à la bonne gouvernance du secteur forestier en République du Congo. Pour y parvenir, il est prévu certaines activités, dont la réalisation de neuf missions de collecte des informations auprès du MEFDD ; la réalisation d'au moins dix missions de terrain devant couvrir l'ensemble des exploitants forestiers. S'y ajoutent, entre autres, la production et la publication d'informations fiables sur les réalités du secteur forestier au Congo ; la mise à jour de la base de données OI-FLEGT sur un site, FTI-FLEGT ; la contribution à la révision de la loi 16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier.

Ainsi, l'observation indépendante des forêts est une volonté du gouvernement congolais. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement de la transparence dans la gestion fo-

restière, un défi que s'est engagé à relever le ministère.

En effet, le OI-APV FLEGT est la continuité du premier projet relatif à l'observation indépendante. Lors de la mise en œuvre de l'ancien projet, de nombreuses divergences avaient été relevées, consécutives à l'interprétation de certaines dispositions légales et réglementaires ; aux procédures de répression des infractions ; aux appréciations généralisées, au niveau national, à partir du constat fait dans une exploitation forestière.

Attirant l'attention des gestionnaires du nouveau projet, le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga, a invité le CAGDF à s'imprégner parfaitement des dispositions légales et réglementaires et à faire montre de réalisme dans l'accomplissement de sa mission. « Je suis convaincu que l'expérience acquise par les cadres de cette ONG permettra d'améliorer leur travail, en particulier, et l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de forêts, en général », a déclaré Michel Elenga, tout en souhaitant beaucoup de courage et de responsabilité à la coordination du projet.

Genèse de l'observation indépendante

Face aux enjeux de la déforestation et de la disparition des espèces à travers le monde, l'Union européenne (UE) a mis en place, en 2003, différentes stratégies de lutte contre l'exploitation illégale des forêts dans le plan d'action FLEGT (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux).

Cet accord prévoit la mise en place d'une observation indépendante émanant de la société civile. Elle permet également de renfor-

cer ses capacités à être un acteur à part entière de la mise en œuvre de l'APV, en l'impliquant dans l'analyse, l'observation du processus FLEGT.

Selon l'UE, qui finance le programme d'observation indépendante, il est important que cette observation soit menée par un acteur tiers, indépendant, pour assurer la transparence de l'information relative au processus FLEGT. L'UE s'est impliquée dans la réussite de cette exigence en prenant en charge financièrement l'OI dans ses trois phases. Les deux premières déroulées entre 2006-2013 ont été financées à plus de 2 milliards FCFA.

Durant la phase II, l'association CAGDF a bénéficié d'un renforcement de capacité.

D'où le choix porté sur elle pour piloter intégralement la phase III, qui a démarré en novembre 2013 et a été officiellement lancée en février 2014. D'une durée de 30 mois, son budget est de 410 millions FCFA avec 80% (328 millions FCFA) pour l'UE, les 82 millions FCFA restants étant apportés par l'Agence française de développement.

« Le CAGDF est une association certes jeune, mais elle s'appuie sur l'apport des compétences et des connaissances dont elle a bénéficié en phase II. Elle est engagée dans une démarche d'exigence forte envers elle-même. Elle s'appuie sur l'expérience d'autres associations comme celle du Cameroun [Field Legality Advisory Group], ce qui lui permet de continuer sa démarche de renforcement des capacités pour fournir, j'en suis sûr, une observation du processus FLEGT de grande qualité », a souligné le représentant de l'UE, Gilles Rebattet, convaincu que le CAGDF était le bon partenaire pour cette mission.

Nancy France Loutoumba

IN MEMORIAM

12 février 2013 – 12 février 2014

Jour pour jour cela fait une année que la mort arrachait à l'affection de la famille notre tendre nommée Emilie Nabon, en ce jour de triste anniversaire son époux, ses enfants et petits fils prient tous ceux qui l'on connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

A cet effet, une messe de repos de l'âme sera dite en sa mémoire, ce mercredi 12 février 2014 à 6h 30 en Eglise Notre Dame de Fatima de Mpila.

Que son âme repose en paix. Tu resteras graver à jamais dans nos cœurs



NÉCROLOGIE

Monsieur Ndokagna Jean Bruno, agent des Dépêches de Brazzaville, maman Ponguili Therese, Landry Ponguili ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur frère et fils Ponguili Hector Leandre, décès survenu le samedi 8 février 2014 à 1h du matin. La veillée se tient au n° 62 rue Batéké Poto-poto. La date des obsèques est prévue le mardi 18 février 2014. Le programme vous sera communiqué ultérieurement.



La direction de Bouygues Energies & Services Congo a le regret d'annoncer aux agents, amis et connaissances, le décès de monsieur Pierre Ongalingali survenu le vendredi 7 février 2014 de suite d'une longue maladie à Ewo.

L'enterrement a eu lieu ce dimanche 9 février au village Oboungou à 7 km d'Ewo. La direction de Bouygues Energies & Services Congo présente ses condoléances à la famille éprouvée. La direction de Bouygues E & S



Appel d'offres

Cherche une personne dynamique, avec un bon esprit du travail pour être maître chien ayant une expérience avec des chiens, de préférence dressage des chiens.

Appel : 05 651 41 10



TÉLÉPHONIE MOBILE

Airtel-Congo récompense le lauréat du gros prix de la promotion « C'est le moment »

Sacré gagnant du gros prix de la promotion « C'est le moment », organisée par l'opérateur privé de téléphonie mobile, Airtel-Congo, Jean Paul Moliso Samba, l'heureux récipiendaire a reçu officiellement sa voiture de marque Nissan Patrol V8, le 7 février à Brazzaville, à l'issue d'un tirage au sort placé sous la direction du directeur marketing d'Airtel-Congo, Izouma Sidibé, supervisé par un huissier de justice.

Lancée le 4 octobre et clôturée le 20 décembre 2013, après une rallonge de deux semaines, en raison de l'engouement des abonnés, la promotion Airtel « C'est le moment », a réuni au total 176.000 abonnés.

même opportunité et la chance de participer à ce jeu. En effet, dans ce nombre impressionnant de participants enregistrés pendant le jeu, le leader de la téléphonie mobile au Congo, Airtel, qui ne fait jamais des choses à moitié, a donc attribué des prix de grande facture à 5400 gagnants, répartis selon la nature et le type de prix. Au nombre de ces prix, dont le plus important appelé « gros prix », avait mis à prix une voiture V8 de marque Nissan Patrol. À l'issue d'une sélection faite dans la plus grande rigueur, dix finalistes ont été retenus et ont participé à la phase finale du tirage au sort, parmi lesquels Jean Paul Moliso Samba, qui a arraché le prix. Ainsi, aussitôt déclaré ga-

tres, la carte grise, l'assurance ainsi que l'immatriculation de la voiture. La belle voiture mise à contribution est une Patrol Nissan V8, de couleur blanche, encore flambant neuf, avec vitrines non fumées, immatriculée 618 KU 4.

« Monsieur Samba, voici la clé de votre voiture, félicitations, ce soir vous rentrerez chez vous avec une Patrol. Nous vous remettons également, hormis la carte grise que vous allez changer en votre nom, la carte d'immatriculation, ce qui veut dire que désormais la voiture portant le 618 KU 4 vous appartient, merci pour avoir fait confiance à Airtel », a déclaré Izouma Sidibé, tout en lui remettant les clés de la voiture.



Le gagnant de la Patrol

derniers des tops 10 du gros prix, un pack de téléphones.

Plusieurs autres grands prix mis en jeu pendant la promotion

Vraisemblablement, hormis la voiture Nissan Patrol V8 mise en jeu, qui constituait le plus gros prix, Airtel avait aussi prévu plein d'autres types de prix au cours de cette promotion. Ceux-ci ont aussi, comme le premier prix, fait le bonheur et fait la joie à des nombreux clients récipiendaires d'Airtel. Au nombre de ces prix, somme toute importants, le réseau du choix et de la raison a fait gagner, en outre, à deux autres gagnants du jeu, une voiture de marque Suzuki SX4 à chacun, ainsi que des appareils Smartphones adaptés à la haute technologie à 300 autres gagnants. Une autre catégorie de prix prévu, était les billets d'avion aller-retour Brazzaville- Brésil, pour assister à la prochaine coupe du monde de football, qui se jouera dans ce pays dans quelques mois. Pour ce prix, au total cinq abonnés ont été sélectionnés pour effectuer ce voyage de rêve pour le Brésil, avec frais d'hôtel et de tourisme inclus à charge d'Airtel.

En ce qui concerne l'argent en nature, le réseau de la confiance, Airtel-Congo, a distribué pendant toute la période de la promotion, en tout 1 million FCFA chaque jour

aux heureux gagnants, soit 120 millions FCFA dépensés durant toute la promotion.

Dans son mot de circonstance, le directeur marketing d'Airtel-Congo a affirmé qu'à travers cette promotion, le réseau de la différence visait quatre objectifs fondamentaux. Il s'agissait d'offrir quelque chose de grand, de merveilleux et de plus responsable, jamais octroyée par un opérateur de téléphonie mobile au Congo, à savoir la Nissan ; de concrétiser les ambitions futuristes de la société, visant à réaliser les œuvres plus grandioses au Congo, conformément à son ambition de de se confirmer et de s'imposer comme le meilleur et l'unique réseau dans le pays.

Airtel-Congo voulait, par-delà tout, surtout honorer ses abonnés, pour leur confiance et fidélité au meilleur réseau. « Vous avez joué activement, aujourd'hui vous êtes récompensés par votre fidélité, nous vous disons merci. Aux autres abonnés qui n'ont pas gagné, je sais que vous n'avez pas démerité, seulement, je reste persuadé que dans les prochains jours, vous serez les heureux gagnants d'autres promotions d'Airtel. Continuez dans cette lancée, nous allons vous offrir le meilleur de la technologie avec des nouveaux lots assez stimulants », a conclu Izouma Sidibé.



Remise des lots aux autres gagnants

Le principe de participation au jeu était très simple, il suffisait de s'inscrire gratuitement, par Sms au numéro 139 ou d'appeler directement le même numéro. La stratégie instituée par Airtel visait à donner à tous les abonnés la

gagnant, et après s'être validé par l'huissier de justice, le directeur marketing d'Airtel-Congo, Izouma Sidibé a procédé à la remise officielle des clés de la voiture au récipiendaire, accompagné de toutes les pièces y afférentes, entre au-

Très ému par la nature et la grandeur du prix lui attribué par Airtel-Congo, l'heureux gagnant n'a pu retenir son émotion et sa joie.

« Dieu m'a fait grâce, toute ma vie est une grâce et une grâce particulière, les gens qui me connaissent comprendront que ce n'est pas la première voiture que je gagne. Encore une fois, on vient de me donner une autre voiture, c'est pour cela que je parle de la grâce, et une grâce exceptionnelle. Je suis un grand client d'Airtel depuis les années 2000. Dans mon compte, j'ai toujours au moins 100 mille FCFA de crédit, et aujourd'hui je suis récompensé par ma fidélité », s'est réjoui l'heureux récipiendaire, qui a remercié la société leader. Malgré qu'ils n'aient pu arracher le gros prix, Airtel-Congo a tout de même attribué à chacun des neuf



Le gagnant dans sa voiture

SANTÉ PUBLIQUE

Vers la dissolution de la Congolaise de médicaments essentiels et génériques

Le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, a annoncé récemment le remplacement de la Congolaise de médicaments essentiels et génériques (Comeg) par « une nouvelle centrale d'achat qui constituera un véritable maillon de la chaîne du système de santé national ». Cette annonce a fait réagir certains partenaires du gouvernement, notamment la Délégation de l'Union européenne au Congo.

Créée par le gouvernement congolais avec l'appui financier de plusieurs partenaires, dont l'Union européenne (UE) et la Banque mondiale, la Comeg est le maillon central de la chaîne de gestion du médicament au Congo. Elle est considérée comme un instrument de mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale. Pour François Ibovi qui s'exprimait à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux avec les cadres et agents de son département ministériel, cette expérience a vécu car la structure est en complète dégénérescence et en nette rupture avec ses missions originales. « Il faut arrêter cette expérience et en tenter une autre avec des objectifs clairs et des textes juridiques précis. C'est ainsi que je saisis cette occasion solennelle pour

réaffirmer le remplacement de la Comeg par une nouvelle centrale d'achat qui constituera un véritable maillon de la chaîne du système de santé national. À l'instar de celles du Burkina Faso et de la Tanzanie, cette nouvelle structure, qui se veut performante, verra le jour très rapidement », déclarait le ministre de la Santé.

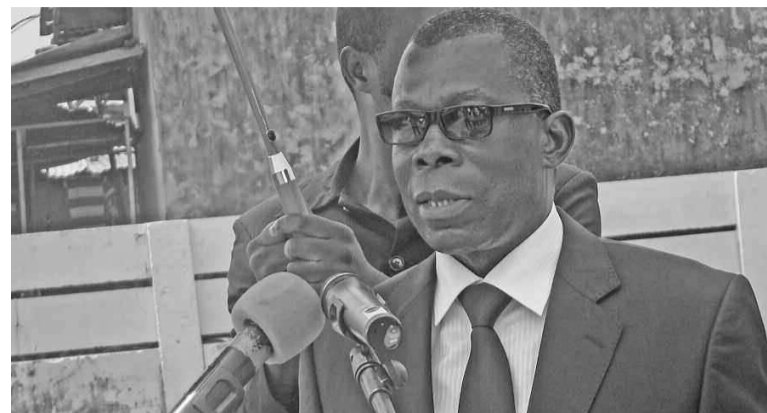
L'UE insiste sur l'indépendance de la future structure

Ayant cofinancé le Projet d'appui au secteur pharmaceutique et à la

Congolaise des médicaments essentiels et génériques (Pharma-Comeg), lancé le 7 février 2013 à Brazzaville, pour environ 2 milliards FCFA sur une durée de trois ans, l'UE attend la mise en œuvre de cette structure. L'attachée de coopération pour le secteur de la santé à la Délégation de l'UE au Congo, Flora Bertizzolo, que nous avons rencontrée lors de la cérémonie de remise du mobilier de bureau et des équipements informatiques aux points focaux pharmaciens, pense qu'il serait bien que cette décision du gouvernement tienne compte



Flora Bertizzolo



Le ministre François Ibovi

des investissements humains, matériels et autres déjà engagés.

« Nous souhaitons que toute décision qui sera prise dans le futur ne puisse pas laisser tomber des investissements qui ont été faits depuis 2006 par nous et par d'autres bailleurs. Nous attendons de savoir des instances gouvernementales ce qu'elles prévoient. Pour l'UE, l'un des critères, c'est l'indépendance de cette structure qui doit s'occuper des tâches très spécifiques et très sensibles qui sont le lancement des procédures de marchés, l'achat, le stockage et la distribution. Il reste le principe d'indépendance pour assurer qu'on puisse vraiment acheter les meilleurs médicaments à moindre coût : donc nous souhaiterions que la future structure soit indépendante », a insisté Flora Bertizzolo. En effet, en 2013, une délégation

composée des députés et sénateurs avait visité la Comeg et une commission d'enquête parlementaire avait été mise en place en vue de vérifier la bonne utilisation des crédits étatiques mis à la disposition de cet établissement. Néanmoins, l'idée de dissoudre de la Comeg ne date pas d'aujourd'hui.

L'ancien ministre de la Santé et de la population, Georges Moyen, l'avait préconisée en septembre 2012, avant de changer de portefeuille ministériel. À l'époque, le directeur général de la Comeg, Guy Patrick Gondzia, qui a jeté l'éponge en fin d'année dernière, était d'un avis contraire.

Rappelons que la Comeg était jusque-là l'une des rares structures dont le directeur général était désigné après appels d'offres.

Parfait Wilfried Douniama

ÉDUCATION NATIONALE

Les évêques demandent l'augmentation des investissements

Dans sa déclaration publiée récemment « Éduquer ou périr », la commission épiscopale Justice et Paix a émis le souhait auprès des pouvoirs publics et de la société civile, de mettre en place un cadre de collaboration pour un engagement concret sur les questions d'éducation.

Cette invite a été faite suite à la semaine sociale organisée à Brazzaville en février dernier, dans le cadre de l'exécution de son programme triennal : « Lutte contre la corruption dans le domaine de l'éducation et contre les injustices en vue de réduire la pauvreté au Congo ». Dans cette déclaration, les évêques recommandent l'augmentation des investissements dans l'éducation nationale. Selon eux, le budget actuel d'investissement de près de 4% se situe en-deçà des standards régionaux et internationaux. Ils recommandent également : la vulgarisation des livres scolaires et leur adaptation aux méthodes modernes, l'adoption du statut particulier des enseignants, l'évaluation régulière des manuels ainsi que l'officialisation des programmes des écoles des autochtones.

L'autre souhait des évêques du Congo est certains niveaux de l'éducation nationale relèvent des pouvoirs locaux tels que la mairie, la préfecture et le conseil

régional. Ils ont plaidé pour la mise en place d'une politique de protection des domaines fonciers destinés aux infrastructures scolaires et universitaires. La lutte contre les comportements contraires à l'éthique et à la pédagogie dans les établissements scolaires a été également souligné dans cette déclaration. En ce qui concerne la construction des établissements, la conférence épiscopale propose qu'elle réponde aux normes internationales et aux dispositions du décret n° 96-174 du 15 avril 1996 fixant les normes applicables à l'école : une alimentation en eau et des installations sanitaires convenables, l'accès à des services de santé et de nutrition. Les évêques entendent favoriser la multiplication des infrastructures et la promotion d'un environnement attractif à l'apprentissage des métiers et à la formation professionnelle.

À l'endroit de la société civile, la conférence épiscopale demande l'implication des associations

des parents d'élèves et étudiants et des Organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme, à mettre en place un cadre de collaboration pour un engagement concret sur les questions d'éducation. Ces associations doivent suivre le budget prévu pour les investissements dans le secteur prioritaire de l'éducation nationale au titre de l'année ; identifier les lacunes dans le système éducatif ; les dénoncer et faire des propositions concrètes aux pouvoirs publics.

Outre ces recommandations, la conférence épiscopale a souligné les maux qui minent le système éducatif congolais confronté à de nombreux problèmes. Les évêques citent, entre autres : le sous-équipement des établissements ; la dégradation des infrastructures ; l'augmentation des effectifs et la baisse de leur niveau ; la diminution des financements ; ainsi que le manque de qualification du personnel.

Lydie Gisèle Oko

JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

L'Unesco met l'accent sur l'égalité des genres

L'institution a retenu cette thématique pour célébrer la journée mondiale de la radio, ce 13 février, au bureau régional de l'Unesco à Dakar.

Présentée comme un médium qui joue un rôle important dans la promotion de l'équilibre entre les hommes et les femmes, la radio a, depuis ses débuts, attiré fortement les femmes. « Des pionnières du début du XXe siècle aux reporters qui couvrent aujourd'hui les zones de conflit, les femmes ont joué un rôle essentiel dans le développement de la radio », peut-on lire sur le site de cet organisme spécialisé dans les questions d'éducation, d'information et des sciences. Aujourd'hui encore, malgré la montée en puissance de la télévision et des autres médias (ordinateurs, tablettes, Ipad, etc.), la radio conserve son ancrage dans la société. Le nombre de présentatrices de journaux ou d'émissions à la radio n'a cessé de croître à travers le monde. Au Congo, la radio reste le principal moyen d'information. D'où sa présence de plus en plus importante dans les principales localités.

Cette journée prévoit un hommage à Elisabeth Hélène Harley, une pionnière de la radio sénégalaise. Figure aussi dans l'agenda de cette célébration, une conférence-débat concernant les étapes d'implantation de la radio en Afrique noire entre 1924 et 2014 qui sera animée par le Dr Jean-Pierre Ilboudo, conseiller régional de l'Unesco pour la communication et l'information.

Durly Émilie Gankama



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE (MJEC)
 Agence Nationale pour l'Insertion et la Réinsertion des Jeunes (ANIRJ)



FORMATION DES JEUNES EN ENTREPRENEURIAT - PPEJ

Inscription immédiate par SMS ou par E-mail avant le 15 mars 2014 à 14 h 00

Porteurs de projets ou d'idées de projets socio-économiques

Envoyez vos noms, prénoms, âge, niveau d'études, adresse aux:

GSM : 01 987 87 57 / 06 987 87 57 / 05 528 55 43 / 04 438 90 80

Email: anirjcongo@gmail.com BP: 5024 Brazzaville

Lieu : A N I R J (en diagonal du Campus Impérial) ou au 26^{ème} étage de la Tour Nabemba

Nous vous ouvrons
 les portes du Moyen-Orient

Brazzaville - Dubaï
 3 Vols directs / semaine

ECAir
 Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
 + 971 4 282 21 99 (Dubai)
 relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

BUROTOP IRIS www.burotop.com

Galaxy S4 Zoom :
 Zoomez Capturez,
 Communiquez
 Talk & Zoom

**Prix spécial
 SAINT VALENTIN
 295.000 FCFA**

Disponible chez BUROTOP IRIS, votre distributeur agréé Samsung.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Kinshasa - Tel: 05 5777 888 - 05 888 60 00
 ROINTE-NGIRE: Avenue Moïse Katiti Matou - après Rond Point Kassaï - Tel: 04 430 53 00 - 05 988 87 88

AMIC Télécom
 Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@ame-telecom.com

25^E ANNIVERSAIRE DU PROTOCOLE DE BRAZZAVILLE

Le Cubain Jorge Risquet Valdes apporte son témoignage

Venu à Brazzaville pour prendre part à la cérémonie commémorative du protocole d'accord signé sous la houlette du président Denis Sassou N'Guesso, le Cubain Jorge Risquet Valdes a rappelé dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, les faits de la bataille de Cuito Cuanavale qui mit fin à l'Apartheid, sa rencontre avec Nelson Mandela et la signature le 13 décembre 1988 de l'accord de Brazzaville. La célébration de cet anniversaire a été reportée au 11 février à cause du décès de Nelson Mandela, l'icône de la lutte contre l'Apartheid.



Jorge Risquet Valdes

Les Dépêches de Brazzaville : Que ressentez-vous après avoir foulé le sol congolais pour venir assister à la commémoration du 25e anniversaire de la signature du Protocole de Brazzaville?

Jorge Risquet Valdes : Je suis très content de venir fêter cet anniversaire au Congo. J'étais ici lors de la célébration du 49e anniversaire de l'indépendance de ce pays, mais ce voyage revêt une autre connotation. L'année prochaine je vais célébrer le cinquantième anniversaire de mon premier voyage au Congo. Celui-ci remonte à 1965 en compagnie d'une troupe cubaine composée de 260 combattants, suite à la demande formulée par le gouvernement congolais, craignant les attaques de Tshombé, Mobutu et Kasavubu. C'était lors de la bataille dénommée Patrice Lumumba, car le Congo soutenait les Lumumbistes. Che-Guevara était passé par le Congo le 1er janvier 1965, et le gouvernement congolais lui avait demandé la présence d'une force militaire cubaine. Il était Lumumbiste. Le Congo abritait le siège du MPLA (Mouvement populaire de la libération de l'Angola), présidé par le président Agostinho Neto. Le Congo soutenait la cause de la libération de l'Angola. Nous y sommes restés de 1965 à 1967.

LDB : Dans quelle circonstance avez-vous rencontré Nelson Mandela ?

J.R.V. : Je suis l'un des premiers Cubains à avoir rencontré Nelson Mandela lors de la célébration de l'indépendance de la Namibie. Je faisais partie de la délégation cubaine qui avait effectué le déplacement pour aller participer à la fête. À cette occasion, je me suis entretenu avec Nelson Mandela qui venait à peine d'être libéré. Il avait tenu des propos positifs sur mon pays, affirmant que c'était grâce à Cuba que l'Angola avait obtenu son indépendance.

Le régime de l'Apartheid avait été défait grâce aux troupes de l'Angola, la Namibie et Cuba ensemble. Mon dernier entretien avec Nelson Mandela remonte à 2005 lorsqu'il prit connaissance de mon livre écrit en anglais sur des poèmes révolutionnaires.

LDB : Pouvez-vous nous parler brièvement de la bataille de Cuito Cuanavale qui mit fin à l'apartheid?

theid?

J.R.V. : En juillet 1987, l'armée angolaise (FAPLA) lança une offensive de grande envergure dans le sud-est de l'Angola contre les forces de Jonas Savimbi. Mais voyant que cette opération se déroulait avec succès, les forces de défense d'Afrique du Sud (SADF), qui contrôlaient les zones les plus méridionales du sud-ouest du pays, intervinrent dans le sud-est. Au début du mois de novembre, les SADF avaient acculé les meilleures unités angolaises dans le village de Cuito Cuanavale et se préparaient à les anéantir. Des sources militaires sud-africaines et diplomatiques occidentales assuraient que la chute de Cuito était imminente. Ce qui serait un coup de massue pour le gouvernement angolais.

Mais le 15 novembre 1987, le président cubain Fidel Castro avait décidé d'envoyer davantage de troupes et d'armes en Angola : ses meilleurs pilotes équipés des meilleurs avions, ses armes anti-aériennes et ses tanks les plus modernes. L'intention de Fidel Castro était non seulement de défendre Cuito, mais de débarrasser une fois pour toutes le sud de l'Angola des SADF. Les avions cubains et 1.500 soldats cubains allèrent prêter main forte aux Angolais, et Cuito ne tomba pas.

Les services de renseignement des États-Unis ont expliqué que les Sud-Africains se retiraient parce qu'ils étaient impressionnés par la rapidité et la puissance de la progression des Cubains, et parce qu'ils considéraient qu'un combat de plus grande envergure aurait comporté de grands risques. L'exploit des Cubains sur le champ de bataille et leur virtuosité à la table des négociations s'avèrent décisifs pour contraindre l'Afrique du Sud à accepter l'indépendance de la Namibie. Leur défense victorieuse de Cuito Cuanavale fut le prélude d'une campagne qui obligea la SADF à quitter l'Angola.

LDB : Quel souvenir gardez-vous du Congo ?

J.R.V. : Je garde un bon souvenir du Congo parce que c'est dans l'une des villes de ce pays que l'accord a été signé le 13 décembre 1988 sous la présidence du chef de l'État congolais Denis Sassou N'Guesso, qui a joué un rôle important. J'apprécie la manière dont le président de la République sauvegarde les relations entre Cuba et le Congo.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

PROMO VISA- DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07/02/14 au 07/04/14)
Kasstour Partenaire de Direct - Africa

Nos Services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions).
- Vente de pièces détachées à votre demande.
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations).
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc...)
- Assistance à l'aéroport de Dubai.
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien).

Veuillez nous contactez à l'adresse suivante :

Bzv (croisement avenue de la paix, rue Mayama N°84 Moundali)

Tel : 05 00 900 90 / 06 26 50 81/ 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr , kasstour@yahoo.fr

PNR 476 Boulevard Felix Tchicayas - OCH

Tel : 05 533 17 87 /06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

ÉGYPTE

Le président de la Constituante annonce qu'Al-Sissi se présentera à la présidence

Le chef de l'armée égyptienne et ministre de la Défense, le général Abdel Fattah al-Sissi se présentera à la présidence, a annoncé aux médias Amr Moussa, le président de la Constituante, à l'issue d'une réunion avec Al-Sissi.

« Le général a pris sa décision finale et fera officiellement son annonce publique à la fin de ce mois-ci », indique le journal Al-Ahram en reprenant les propos de Moussa. Moussa, qui s'est présenté aux élections de 2012 et a été le ministre des Affaires étrangères d'Hosni Moubarak, n'a cessé de répéter son soutien à Al-Sissi, l'appelant à se présenter aux élections présidentielles qui doivent se tenir à la mi-avril. Moussa lui-même a fait savoir qu'il ne se présenterait pas aux élections de 2014. Depuis qu'Al-Sissi a évincé l'ancien président islamiste Mohamed Morsi en juillet dernier, sa

popularité n'a cessé d'augmenter dans le pays en proie aux troubles, ses partisans l'appelant à se présenter à la présidence. Le chef militaire n'a ni confirmé ni démenti son intention de se présenter à la présidentielle.

Cependant, le 11 janvier, Al-Sissi a indiqué que s'il se présentait à la présidence, sa candidature serait basée sur « une demande populaire et un mandat de l'armée. » Deux semaines plus tard, le Conseil suprême des Forces armées a officiellement "mandaté" le chef de l'armée pour se présenter à la course à la présidence. Le leader de la gauche égyptienne Hamdin Sabahi, qui a par le passé exprimé son soutien à Al-Sissi en tant que « héros national », a déclaré samedi qu'il se présenterait à la présidence, devenant ainsi le premier à annoncer officiellement sa candidature.

Xinhua

AFRIQUE DU SUD

Un timbre poste à l'effigie de Nelson Mandela

Le timbre de l'icône de la lutte anti-apartheid et père de la démocratie sud-africaine (1918-2013) émis le mardi 11 février, présente sa physionomie photographiée quelques années avant sa mort le 5 décembre dernier, avec des cheveux blanchis et les traits tirés par l'âge, sourire aux lèvres.

Le choix du jour de l'émission de ce timbre poste, le 11 février, n'est pas un hasard. Cette date symbolique marque en effet l'anniversaire de la libération de Nelson Mandela en 1990 après vingt-sept ans de prison dont dix-huit au bagne de Robben Island. C'est en cette date que le Protocole de Brazzaville, qui consacra la libération de l'Afrique australe, fut signé. Cet événement est célébré avec faste dans la capitale congolaise devant d'éminentes personnalités africaines, dont des chefs d'État, pour se souvenir de la lutte de la libération des peuples

de cette partie du continent et pour rendre hommage à Nelson Mandela.

Édité par une imprimerie néerlandaise à 5 millions d'exemplaires, dont la vente bénéficiera pour une modeste part à sa fondation, ce timbre peut être acheté dans les bureaux de poste en Afrique du Sud même, au prix de 2,80 rands, ou commandé en ligne depuis l'étranger pour 50 rands, soit près de quatre euros. Sur ces prix, deux rands par timbre vont revenir au Centre de la Mémoire Nelson Mandela qui, en le présentant, a rendu un hommage solennel à l'ancien président sud-africain et réitéré la nécessité de poursuivre son œuvre. Ce timbre poste à l'effigie de Nelson Mandela n'est pas le premier du genre. Plusieurs autres lui ont déjà été dédiés, en Afrique du Sud comme dans le monde. Ce fut le cas en 1994 pour son élection à la présidence, en 1996 dans

un bloc-feuillet hommage aux Prix Nobel sud-africains. Ce fut aussi le cas en 2001 avec des timbres qui le montraient sous toutes ses facettes : sportif, homme d'État, amoureux de la nature, mais aussi en 2008 pour ses 90 ans.

Pour Johan van Wyk, responsable du département philatélie à la poste sud-africaine, même si l'Afrique du Sud n'est pas un grand pays de philatélie, le timbre émis marque un tournant décisif pour la poste sud-africaine. « Il y a beaucoup de soleil et de sports. Mais ce timbre-là est énorme pour nous. Il commémore vraiment sa vie et son héritage. », a-t-il fait remarquer. Rappelons que Nelson Mandela a été un acteur essentiel du XXe siècle pour avoir contribué à libérer son pays de la ségrégation raciale puis renoncé à toute vengeance contre la minorité blanche.

Nestor N'Gampoula

Micheline GOLENGO

13 Février 2009 - 13 février 2014

5 ans déjà

« Mama sé Mama »



Ses enfants, Esther Ahissou épouse GAYAMA, Guy AHISSOU, Agathe NOTE et Iloyi EKONDY épouse ROGNON-GLACON, ses 18 petits-enfants, la famille GOLENGO, en cette occasion, organisent du 28 février au 2 mars à Okoyo et Lékéty des journées du Souvenir –

Que toutes les personnes qui l'ont connue, côtoyée, appréciée et aimée aient une joyeuse pensée pour elle –

Merci à Tous

Contacts : 055218069 - 055211183 – 055267153

Amour – Partage- Humilité tel est son souvenir

Store
OFIS150.000
FCFA HT

iPhone 3Gs

Offrez-lui bien plus
qu'un je t'aimeRevendeur
Agréé01 930 0000
Agence de Brazzaville
Boulevard Serey Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

INTERVIEW

Marcel Guitoukoulou : « Je suis radicalement opposé à la révision constitutionnelle »

En qualité d'acteur politique, le Dr Marcel Guitoukoulou a saisi l'occasion de cet entretien, lors d'un séjour en début d'année à Kinshasa, pour transmettre ses vœux aux Congolais mais bien plus, livrer son avis sur les débats politiques de l'heure. Il a estimé d'entrée de jeu que « 2014 constitue une étape essentielle vers le changement, maître mot qui guide toutes les attentes des Congolais aujourd'hui ». Et le docteur d'ajouter : « Les belles paroles de notre hymne national qui disent : en ce jour, le soleil ressurgit et notre Congo respire » sonnent comme un appel à l'espoir pour l'ensemble de notre pays ».

Les Dépêches de Brazzaville : De plus en plus, le débat sur la révision ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 s'amplifie dans les milieux politiques congolais. Quel est votre point de vue sur cette question ?

Marcel Guitoukoulou : Je suis radicalement opposé à la révision constitutionnelle. D'ailleurs, la question ne devrait pas se poser d'autant plus que la Constitution est la règle, c'est la fondation de l'édifice Congo. S'il faudrait chaque fois craqueler la fondation, l'édifice va finir par s'écrouler. C'est une Constitution qui a été édictée par la majorité actuelle, voulue par le président de la République. Même si, personnellement, je ne partage pas les fondamentaux de ce texte constitutionnel, mais en tout cas pour une fois j'en suis gré au président de la République parce que cette Constitution ouvre aux Congolais la voie à une transition politique apaisée. Et je l'appelle de tous mes vœux parce que pour une fois dans notre pays nous avons la possibilité de voir s'installer le processus de l'alternance au pouvoir. La Constitution stipule que le chef de l'État ne peut briguer un troisième mandat mais aussi qu'avec plus de 70 ans, il ne peut plus concourir. À l'impossible nul n'est tenu. Ceci revient à dire que je compte sur son esprit patriotique pour ne pas embraser le pays, d'autant plus qu'il est, en croire tous ses discours, très attaché à la paix. Or,

la paix c'est aussi le respect de la Constitution et un gage de bonne volonté et d'ambiance positive pour les affaires que nous donnons aux investisseurs étrangers. Nous ne devons pas donner l'impression d'un pays toujours sur le qui vive, à la remorque d'une éventuelle contestation. Mais, ce débat, je l'espère, n'anime que certains états-majors et esprits mal intentionnés. Je pense que le président de la République est plus bienveillant et sait que nul n'est indispensable. Il a fait ce qu'il a pu, au peuple congolais de le remercier. Moi, je le remercie vivement en considérant tout ce qu'il y a eu de bon et de mal. Je pense que la vie est comme cela mais là, le moment est venu de dire : « j'ai servi mais aussi, il faut que je passe la main ».

LDB : Partagez-vous le constat de certains observateurs qui pensent que l'opposition congolaise est désunie ?

MG : L'opposition congolaise n'existe pas. Car si elle existait, depuis quelques années déjà, elle aurait réussi au moins à dire au peuple congolais qu'il y a un projet alternatif. À ce jour, ce sont des voix disparates qui se réclament de l'opposition. Ce que j'appelle opposition moi, c'est l'ensemble des forces politiques qui veulent vraiment bâtir le changement. Un changement fondé sur la rupture, le dépassement de soi et qui remette l'homme au centre de la gestion des affaires. Pour l'instant, ce discours je ne l'entends pas. Tout le monde se lance dans un débat constitutionnel y compris au sein de l'opposition qui devrait avoir intérêt à ce que les textes soient respectés comme tels. C'est désolant de constater que certains dans l'opposition chantent également le même refrain du changement constitutionnel ce qui vient conforter l'idée très répandue dans la population que les hommes politiques ne servent que leurs propres intérêts parce que, à y regarder de près, au sein de l'opposition actuelle, beaucoup sont également frappés par l'article de la Constitution qui stipule qu'au-delà de 70 ans, l'on ne



Docteur Marcel Guitoukoulou

peut pas aller aux élections présidentielles. Donc, je demande à tous ceux qui pensent que l'heure de l'alternance politique est arrivée, que l'heure de la rupture a sonné de faire bloc ensemble.

LDB : Dans pareil contexte pensez-vous qu'il soit possible de gagner des batailles politiques ?

MG : Si les sons des cloches sont divergents, il y en aura toujours qui feront vibrer les cœurs des Congolais et l'on espère bien que c'est le cas.

LDB : De l'Europe où vous résidez, comment faites-vous pour rester en phase avec les groupements politiques, avez-vous des accointances utiles ?

M. G. : Je n'ai d'accointances avec personne mais cela ne m'empêche pas d'échanger avec certains acteurs politiques congolais résolument tournés vers le changement. Il y a même à l'intérieur de la majorité présidentielle des acteurs politiques qui veulent le changement avec lesquels il m'arrive aussi d'échanger. Le changement concerne l'ensemble de la population congolaise, moi je ne laisse personne au bord de la route. Que ce soient des militants du PCT, du MCDDI, de l'Upads, de l'UDR Mwinda, etc., s'ils veulent le change-

ment, je suis prêt à discuter avec eux mais sur la base de la rupture. C'est elle qui doit consacrer la fin d'un système dans lequel je considère qu'aujourd'hui les raisonnements de la majorité et de l'« opposition » se télescopent dans un choc des intérêts. C'est cela qui fait que la démocratie soit prise en défaut dans notre pays.

LDB : Songez-vous à postuler comme candidat à la présidentielle de 2016 ?

MG : L'avenir nous le dira.

LDB : Votre organisation politique est-elle territorialement représentée comme le recommande la loi congolaise sur les partis politiques ?

MG : Nous sommes en conformité avec la loi congolaise mais, à ce jour, je me situe au-dessus de l'organisation politique. Je me positionne comme quelqu'un qui veut rassembler le pays, affronter la réelle politique, droite ou gauche, majorité ou opposition, là n'est pas le problème. La seule majorité qui compte c'est celle du peuple qui souffre et pleure que cela change et y aspire.

LDB : Votre parti politique prendra-t-il part aux élections locales et sénatoriales qui seront organisées cette année au Congo ?

MG : Certainement.

LDB : Quelle lecture faites-vous de la marche générale du Congo actuellement ?

MG : J'aimerais m'appesantir sur le mot paix. D'abord parce que le président de la République l'affectionne beaucoup, dans tous ses discours il en parle. Dans sa dernière adresse pour les vœux au peuple congolais, il a osé le mettre en garde contre toute tentative qui menacerait la paix. Ce sur quoi je suis d'accord parce que personne aujourd'hui ne veut revivre les événements douloureux dans lesquels le pays était plongé autrefois et dans lesquels j'ai été acteur de l'autre côté cherchant à bâtir la paix. Je vais remémorer ce passage de ma contribution citoyenne au peuple congolais parce que l'on a tendance à

l'oublier. J'ai apporté ma pierre à l'édification de la paix dans le pays en aidant à l'organisation du dialogue national sans exclusive. À l'occasion j'avais dû rencontrer et convaincre les différents protagonistes de la crise politique congolaise de se mettre autour d'une table, notamment le président Sassou que j'ai rencontré à Brazzaville, le président Lissouba à Londres et le Premier ministre Kolelas à Bamako, sans parler des autres membres de l'opposition. J'ai continué à contribuer pour la paix en mettant sur pied la consultation citoyenne des fils du pool qui a permis enfin au pasteur Ntoumi de quitter la rébellion pour devenir enfin un homme politique comme les autres. Je l'ai rencontré et établi les ponts avec le gouvernement jusqu'à ce que cette affaire soit conclue. Et cette paix, personne, moi y compris, ne veut qu'elle soit menacée par qui que ce soit, mais celle que nous connaissons à présent est très fragile. Car l'on ne peut parler de paix si le gouvernement ne répond pas aux besoins élémentaires des citoyens. Prenons le cas des infrastructures de santé, même s'il y a des efforts qui sont faits, nous le reconnaissons, ils arrivent tardivement et sont insuffisants. Aucun chef de famille ne peut se sentir en paix s'il est dans l'incapacité, par manque ou insuffisance de pouvoir d'achat, d'apporter le bonheur à sa famille, nourrir, vêtir, soigner et éduquer ses enfants. Tous ces besoins fondamentaux un peu laissés à l'abandon au profit d'une nomenclature nationale qui écloso au profit d'un capitalisme de connivence qui crève le développement national. Tous ces facteurs sont de nature à menacer la paix. Pour ma part, c'est un jugement plutôt sévère même s'il peut y avoir un regard sur des réalisations que l'on ne peut nier. Mais combien coûtent-elles ? Est-ce qu'elles entrent dans le cadre d'investissements ou sont-elles de prestige ? Ce sont là des questions que l'on se pose.

Nioni Masela

CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE

L'UE inquiète pour la répression politique montante

La délégation de cette structure fait notamment allusion aux cas du président de l'Union pour la Nation congolaise, Vital Kamerhe, et de celui de la Démocratie chrétienne, Eugène Diomi Ndongala.

Dans un récent communiqué publié le 10 février en accord avec les chefs de mission européens en RDC, la délégation de l'Union européenne (UE) a dit prendre note avec inquiétude des entraves et des restrictions de déplacement dont certains responsables politiques de l'opposition ont été récemment l'objet. Dans sa réaction, l'UE a notamment fait allusion au dernier cas en date, qui concerne le président de l'Union pour la Nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe.

Par ailleurs, la délégation de l'UE a également noté les résolutions récentes par lesquelles l'Union Inter-

parlementaire a exprimé sa préoccupation sur plusieurs cas de harcèlements récents à l'encontre de parlementaires. Cette structure a fait ici allusion au président de la Démocratie chrétienne et porte-parole de la plateforme qui soutient Étienne Tshisekedi, la majorité présidentielle populaire (MPP), le député Eugène Diomi Ndongala.

La délégation de l'UE fait référence au dernier rapport du comité des droits de l'homme de l'Union Interparlementaire de janvier sur « le cas de harcèlement éminemment politico-judiciaire contre le député Eugène Diomi Ndongala ».

Respecter les droits de l'opposition
Pour la délégation de l'UE qui dit continuer à suivre le processus électoral en RDC de très près, dans

la perspective des prochaines élections locales, provinciales, législatives et présidentielle, il est important de protéger l'exercice de la liberté d'expression et de respecter les droits de l'opposition. Cette délégation a également relevé la nécessité d'assurer un espace politique ouvert et de garantir la liberté de mouvement ainsi que l'indépendance et l'impartialité de la justice. « Les partis politiques doivent être à même de jouer le rôle prévu par la Constitution de la RDC », a-t-elle appuyé.

Il est noté que le président de l'UNC, qui a été dernièrement interdit de voyager pour Goma, le chef-lieu du Nord-Kivu, a également été délogé de son domicile, une maison de l'État qu'il occupait depuis 2004. Ce dernier a notamment parlé de la peur par le pouvoir de Kinshasa de la «

consécration d'un leader accepté par tout le pays ».

Alors que vital Kamerhe met toute cette situation sur le compte d'un acharnement politique, le gouvernement, par son porte-parole, continue à soutenir, pour l'affaire de la maison, que l'ancien ministre de l'Information et l'un des candidats malheureux à la présidentielle de 2011, qui aurait continué à occuper cette maison de l'État illégalement, avait bénéficié d'un préavis en bonne et due forme depuis 2010. Alors que pour le voyage manqué, Lambert Mende décline toutes les responsabilités du gouvernement, en orientant les projecteurs vers l'autorité de l'aviation civile ou le ministère en charge des Transports. « Il n'y a que ces deux structures qui peuvent éclairer la lanterne de l'opinion sur cette affaire », a-t-il dit.

Par contre, le cas Diomi continue à alimenter la chronique depuis plusieurs années déjà. Après sa tenue au secret en 2012 pendant près de cent jours, il est en détention à l'ex-prison centrale de Makala pour une affaire de « viol sur mineures » qui tire à longueur, alors que deux ordonnances de la Cour suprême de justice ont décidé de sa mise en résidence. Pour ses proches, toutes les péripéties qui entourent cette affaire sont des preuves d'un harcèlement politique. Pour eux, le pouvoir vise l'élimination politique et/ou physique de cet opposant. Ce point de vue est également soutenu par les ONG de défense des droits de l'homme ainsi que certaines structures de la communauté internationale dont un parti français, l'Union interparlementaire et l'UE.

Lucien Dianzenza

CODE DE LA FAMILLE

Les sénateurs d'accord pour sa révision dès la session de mars

La ministre du Genre, famille et enfant, Geneviève Inagosi Kassongo, a obtenu, le 11 février à l'hôtel Venus, l'adhésion des membres de la chambre haute du Parlement aux fins d'examiner et d'adopter un Code adapté aux réalités actuelles.

Le président de la commission politique, administrative et judiciaire du Sénat, l'honorable Sébastien Adambu, qui a représenté le président de cette institution, a fait savoir que la date du 12 février restera historique d'autant plus qu'il s'agit d'une plaidoirie sur la révision du Code de la famille. Il a soutenu que dans chaque société, la famille est la cellule mère de la société. Son équilibre, ajoute-t-il, est un facteur de développement, de paix et de l'unité de chaque peuple et de chaque pays. « J'en appelle au sens de responsabilité des législateurs pour participer ardemment à ces travaux, dont les échanges permettront de rédiger une loi conforme à nos traditions, en tenant compte de l'évolution du monde sans pour autant briser l'équilibre de notre société », a-t-il déclaré.

En effet, la loi n°87-010 du 1er août 1987 a permis de codifier les normes relatives à la promotion de la famille et de consolider l'institution du mariage afin de permettre autant l'épanouissement de la famille que la protection



Geneviève Inagosi Kassongo entourée de quelques officiels

des droits des enfants au décès des parents. Engagé depuis une dizaine d'années, le processus de révision du Code de la famille a été porté par toutes les forces vives de la Nation. L'organisation des consultations en provinces a permis de recueillir les avis et considérations de la base.

Pourquoi une révision du Code de la famille ?

La ministre du Genre, famille et enfant a évoqué les raisons qui ont milité en faveur de la révision de ce Code qui bénéficie de l'appui du Comité de pi-

lotage de la réforme des entreprises du portefeuille (Copirep) et de la Banque mondiale. « La révision du Code de la famille a été nécessaire au regard de plusieurs paramètres, notamment l'évolution des normes juridiques nationales, l'adoption des conventions internationales traitant des questions de la femme et de l'enfant, le souci de supprimer certaines pratiques rétrogrades et avilissantes pour la femme et la société », a-t-elle déclaré. Cette réforme porte essentiellement sur les options relatives à la réaffirmation de la famille comme cel-

lule de base, la suppression de l'autorisation maritale en vue de la pleine capacité juridique et judiciaire de la femme, la gestion concertée des époux aux charges du ménage, l'intérêt supérieur de l'enfant notamment en matière de succession, le recours limité au conseil de famille, l'exclusion claire de l'option du ménage monoparental pour ne pas consacrer l'homosexualité, etc.

Au cours des échanges qui ont porté sur la philosophie ayant guidé la réforme, les membres de la chambre haute du Parlement ont dénoncé cer-

taines pratiques rétrogrades et avilissantes qui portent atteintes à la femme et à l'enfant, malgré l'existence des lois. « La révision nous impose beaucoup de recherches à caractère culturel pour inventorier toutes les coutumes rétrogrades afin de les combattre », ont-ils déclaré. Ils se sont prononcés également en faveur de l'éducation gratuite des filles qui, jusqu'aujourd'hui, sont marginalisées au profit des garçons. Les sénateurs ont même proposé d'étendre la gratuité de l'enseignement des filles jusqu'aux humanités.

Enfin, la sensibilisation des populations aussi bien rurales qu'urbaines sur le Code de la famille s'avère être le moyen le plus indispensable permettant à toute catégorie de s'approprier ce Code pour l'efficacité de la répression. À ce sujet, Mme Geneviève Inagosi a invité les sénateurs à sensibiliser leurs bases respectifs, surtout en milieu rural, tout en s'estimant encouragée des prédispositions et contributions aussi pertinentes des sénateurs au cours de cette matinée de plaidoyer. « Plus la femme est apte juridiquement, plus elle peut porter son concours pour le développement du pays. L'amélioration du climat des affaires et des investissements en dépend énormément », rassure-t-elle.

Gypsie Oïssa Tambwe

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT SOLDAT

Lancement d'une campagne de sensibilisation sur les méfaits du phénomène

On estime aujourd'hui à près de 300.000 enfants soldats (garçons et filles de moins de 18 ans) mêlés à plus de trente conflits dans le monde.

La communauté internationale célèbre, chaque 12 février, la Journée internationale de l'enfant soldat. En RDC, cette commémoration aura été marquée par le lancement, la veille, de la campagne de prévention du recrutement d'enfants au sein des forces et groupes armés. La cérémonie, qui a eu lieu à la résidence de l'ambassadeur belge à Kinshasa en présence de plusieurs personnalités tant nationales qu'étrangères, voudrait impulser une nouvelle dynamique dans la lutte contre ce phénomène devenu planétaire. En effet, les dernières statistiques révèlent que plus d'un million d'enfants ont été rendus orphelins ou ont été séparés de leur famille au cours de ces dernières décennies. Entre 8.000 et 10.000 enfants ont été tués ou mutilés par des mines terrestres chaque année.

Parlant cette manifestation, le conseiller juridique du ministre congolais de la Défense, Général Mutombo Katalay, a indiqué que les actions prévues à cet effet vont s'articuler sur la sensibilisation de la population sur les méfaits de ce phénomène. Il s'agit d'amener les familles à s'opposer énergiquement contre la présence de leurs enfants dans les rangs des forces combattantes et au-



Un enfant soldat incorporé dans les rangs de l'UPC de Thomas Lubanga

tres groupes armés. Pour mieux faire véhiculer le message et conscientiser les concernés, des textes légaux qui répriment les violations des droits de l'enfant seront ainsi vulgarisés de sorte que les uns et les autres soient suffisamment informés sur tous les détails liés à ce phénomène social. Dans la foulée de cette campagne, des projets socioculturels sont également envisagés, ainsi que l'a révélé le ministre belge de la Coopération et du développement. « Lorsqu'ils auront eu la chance d'avoir une scolarité et lorsqu'ils auront la possibilité d'obtenir un emploi alors je pense qu'on aura pacifié cette région », a-t-il indiqué. On estime au-

jourd'hui à près de 300.000 enfants soldats (garçons et filles de moins de 18 ans) mêlés à plus de trente conflits dans le monde. Ils sont utilisés comme combattants, coursiers, porteurs ou cuisiniers, ou pour fournir des services sexuels. Toutefois, notwithstanding les efforts fournis pour les extirper des groupes armés, le phénomène persiste et devient même alarmant notamment dans l'est de la RDC des mineurs sont souvent enrôlés de force dans les différents groupes armés à défaut de se présenter volontairement pour fuir la pauvreté, la maltraitance et la discrimination.

Alain Diasso

CAMPAGNE AGRICOLE 2012-2013

La gestion des fonds soumise à un audit

Tous les responsables concernés au niveau provincial par cette campagne seront conviés à fournir des explications au cabinet international d'audit sélectionné quant à l'affectation réelle des ressources disponibles.

Lancée tambour battant par le Premier ministre Matata Ponyo, la campagne agricole 2012-2013 est loin de donner des résultats escomptés. Les grands centres urbains censés être alimentés en produits vivriers, fruit de cette dynamique, continuent avec leur rythme habituel en matière de distribution et de commercialisation des denrées alimentaires. Tout se passe comme si rien n'a été fait. Et pourtant, la fameuse campagne lancée le 27 juillet 2012 a englouti près de 23 millions de dollars en plus des 10 millions de dollars qu'était censé débloquer le Fonds national d'entretien routier (Foner) pour l'entretien des routes de desserte agricole.

Mises à part quelques réalisations sporadiques dans les provinces sur fond d'exhibitionnisme des autorités provinciales, les grands travaux tels qu'envisagés dans ce cadre n'ont pas été réalisés. Les cultivateurs et les paysans pourtant considérés comme l'élément-moteur de cette campagne ont été mis à l'écart et n'ont toujours pas bénéficié d'un logement décent ainsi que des facilités que requerrait leur travail. Les autorités provinciales ont fini par s'approprier la campagne sur fond de conflit sur la gestion des ressources mises à leur disposition.

C'est dans le but de chercher à voir clair dans l'affectation et l'utilisation des fonds débloqués que le gouvernement vient d'annoncer l'ouverture d'un audit général sur l'ensemble du territoire national. Tous les responsables concernés au niveau provincial par cette campagne agricole seront conviés à fournir des explications au cabinet international d'audit sélectionné quant à l'affectation réelle de ces fonds.

Rappelons que la campagne agricole 2012-2013 visait, entre autres, à faire de l'agriculture la priorité dans la stratégie de croissance et à améliorer des conditions de vie de la population congolaise, de relancer les cultures vivrières et les autres cultures d'exploitation et à mettre en place des mécanismes de financement pour la promotion du secteur agricole.

A.D.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Denis Mukwege fait doctor honoris causa

Le gynécologue congolais a reçu ce titre en compagnie de deux autres éminentes personnalités.

Le titre de « doctor honoris causa » a été décerné au médecin congolais sur le thème « Agir pour la société de demain ». Le titre a également été décerné au professeur de droit à Harvard, Lawrence Lessig (USA), et au premier président élu démocratiquement au Bhoutan, Jigmi Thinley. La cérémonie de remise des titres a eu lieu, le 3 février, dans la salle de théâtre de l'Aula Magna de l'Université catholique de Louvain (UCL) en Belgique. « Le diplôme de doctor honoris causa est un grand honneur, un insigne d'honneur. Mais quel honneur mérite un homme qui n'a fait que tout ce qu'un être humain normal doit faire ? », a déclaré le Dr Denis Mukwege lors de son discours. Le médecin congolais a indiqué qu'il aimerait se réjouir des honneurs mais que la violence infligée à la femme congolaise, dont le corps, matrice de la vie, a été transformé en champs de bataille, empêche toute jubilation. « Notre honneur est donc de préserver notre humanité, notre honneur est de préserver la dignité de la femme congolaise et, d'ailleurs, de poursuivre notre lutte et notre travail, de tendre la main aux blessés

de la vie, et de rester en harmonie avec notre conscience dans une société en perte de repères », a-t-il déclaré.

Agir pour la société de demain

Se basant sur le thème de la journée « Agir pour la société de demain », le lauréat du jour a tenu à rappeler que c'est l'action menée aujourd'hui qui détermine le type de société de demain. Le Dr Mukwege s'est dit convaincu que le développement durable viendra des femmes. « Comment faire évoluer une société sans donner la parole à la moitié de la population ? Les femmes sont non seulement la colonne vertébrale de la famille mais aussi de l'économie. Nous trouvons l'espoir dans le courage et la détermination de ces survivantes qui deviennent des militantes pour les droits humains, des actrices du changement pour la société de demain », a-t-il souligné.

En outre, le directeur de l'hôpital de Panzi a insisté sur le fait que pour agir en faveur de la société de demain au regard de la tragédie humaine que traverse la région des Grands lacs, il est crucial de mobiliser toutes les énergies et les moyens nécessaires pour soigner les personnes traumatisées et éviter que ces traumatismes ne se transmettent de génération en



Les trois personnalités honorées par l'UCL

génération. « Telle est notre action au Sud-Kivu pour semer les graines d'un monde plus juste, où le traitement des traumatismes d'hier peut devenir une force pour la société de demain où la femme sera l'égal de l'homme, et participera au progrès pour tous », a-t-il conclu. Le Dr Mukwege a reçu un doctorat honoris causa de l'Université d'Umeå en Suède en octobre 2010.

Deux autres prestigieux lauréats Deux autres lauréats ont reçu le

titre de doctor honoris causa en compagnie de Dr Mukwege. Le premier président élu démocratiquement au Bhoutan, Jigmi Thinley travaille actuellement avec l'ONU pour définir un nouveau paradigme de développement, basé non plus sur le produit intérieur brut et la compétition comme moteurs de croissance économique, mais sur un « bonheur intérieur brut » reposant sur la satisfaction des besoins physiques et intellectuels de l'être humain et répon-

dant aux crises sociétales actuelles. Pour sa part, le Pr Lawrence Lessig est un juriste américain de notoriété internationale et un spécialiste de la propriété intellectuelle. Il travaille depuis plusieurs années sur les groupes de pression et les lobbies qui pèsent sur les politiques menées par les gouvernements, aux Etats-Unis notamment, et qui remettent en question certains principes de fonctionnement de la démocratie

Patrick Kianimi

2E FORUM MONDIAL DES FEMMES FRANCOPHONES

L'Agence française de développement apporte sa contribution

Les retrouvailles, placées sur le thème « Les femmes, actrices du développement », auront bel et bien lieu à Kinshasa du 3 au 4 mars, comme l'a annoncé le ministre du Genre, de la famille et de l'enfant lors d'une communication faite dernièrement à la presse.

La rencontre des femmes francophones s'articulera sur trois sous-thèmes, à savoir " femmes et éducation ", " femmes et pouvoirs " et " femmes, paix et démocratie ". L'Agence française de développement (AFD) est partenaire à l'organisation de ce deuxième forum. C'est dans ce cadre, indique la chargée de communication de l'AFD, Gaëlle Glin, au cours d'un point de presse animé par le directeur de l'AFD, qu'elle apportera sa contribution sur le sujet " femmes et éducation ". Pour Gaëlle Glin, le souci de son organisation est d'impliquer les femmes dans les projets de développement et « de mieux prendre en compte des spécificités et difficultés d'accès des femmes et filles dans les projets financés ».

Cette démarche, déclare-t-elle, aboutira à la mise en place, dans les tous prochains mois, d'une stratégie genre 2014-2017 dans le but de favoriser une réduction des inégalités d'opportunités de développement entre femmes et hommes. Selon le programme du deuxième forum mondial des femmes francophones, trois sites ont été retenus pour abriter ces assises. Il s'agit du Palais du peuple où se tiendra la cérémonie d'ouverture et de clôture; l'hôtel royal et l'hôtel fleuve Congo où il est prévu des travaux en groupe thématiques.

Au total cinq cents participantes sont attendues à cette rencontre dont trois cent venues de l'étranger et deux cents de la RDC. On attend à ce grand rendez-vous organisé en collaboration avec l'Unesco, l'Unicef, ONU Femmes, l'AFD et TV5, la participation de femmes de renommée internationale telle que la procureure générale de la Cour pénale internationale depuis 2011, Fatou Bensouda; la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova; la ministre tchadienne de l'Économie, du plan et de la coopération depuis le 18 octobre 2013, Mariam Mahamat Nour; Rachel Mwanza, actrice congolaise qui s'est distinguée dans le film Rebelle; Mary Robinson, envoyée spéciale du secrétaire des Nations unies pour la région des Grands lacs...

Aline Nzuzi

COMMÉMORATION

Katumba Mwanke s'exprime

Sa famille biologique et politique a respecté une fois encore la tradition de se remémorer de la tragique disparition de ce proche collaborateur du président Joseph Kabila dans un crash d'avion le 12 février à Bukavu, mais cette fois la cérémonie a connu plusieurs temps forts, notamment la publication à titre posthume de son livre autobiographique « Ma vérité ».

Après des années de silence, l'homme réputé pour son austérité a fini par dévoiler une autre facette inconnue, du moins se préparait-il à le faire lorsque la mort l'a arraché à l'affection des siens. Augustin Katumba Mwanke était un homme très pratique, effacé mais efficace. Selon un de ses amis, le Pr Philippe Biyoya, il lui manquait parfois de méthodologie de travail, il était très fragile mais il avait des objectifs à atteindre. "Il ne travaillait pas par hasard. Tout avait une finalité pour lui". Il inscrivait ses actions par rapport à un espace, un théâtre et un temps. "Il termine son livre par des angoisses, des questions sur ce que doit être le Congo, le Katanga, etc.". Pour le Pr Lumanu, l'homme a bien évolué dans son comportement. Il a compris l'intérêt de parler, après les propos malveillants et même les injures proférées contre sa personne. Tout au long de sa carrière politique,

Augustin Katumba témoignait d'une loyauté indéfectible pour le président de la République, d'un désintéressement et d'un sens du réel et de l'équité, a-t-il poursuivi. Lors des tractations à l'étranger pour le retour de la paix, il n'était préoccupé que par le maintien du président Kabila au sommet, la consolidation de sa stature et le renforcement de son pouvoir, a renchéri Olivier Kamitatu dans un discours lu par le vice-président de son parti ARC, Nkonde Vila Kikanda. Le président de l'ARC a reconnu les relations difficiles avec le disparu, après qu'il a décidé de quitter le Mouvement de libération du Congo de Jean-Pierre Bemba, et de créer son propre parti.

Tous les exposés à la fois très personnels, politiques et et scientifiques de ces intervenants, et d'autres qui ont suivi, notamment ceux des Prs Kambayi Bwasthia et Espérance Bayedila, ont tourné autour d'un thème central : "Le primat de la politique face aux exigences de la vérité". Un pari risqué, d'autant que cette thématique est très embarrassante, a reconnu un intervenant. Selon lui, la politique et la vérité ne font pas bon ménage. L'univers politique a ses règles, tout comme les autres univers formant les différents microcosmes de la société. Il est régi par

ses règles, accessibles qu'aux seuls initiés. Il faut être dans le monde politique pour arriver à le juger.

Et la conclusion des intervenants : chaque univers a sa propre vérité. "Peu de gens sont capables de parler vrai, car dire la vérité les maintient en danger de la vindicte des foules qui se gavent d'hypocrisie et de mensonge. Il faut être bien fort pour entendre la vérité sur soi, sur l'homme, sur le monde. La plupart des hommes sont bien trop faibles pour pouvoir l'accepter", a expliqué le secrétaire général du PPRD, Évariste Boshab. Il a fait remarquer que la vérité reste une notion relative. Du disparu, Evariste Boshab a retenu son livre autobiographique "Ma vérité" comme son testament. Il s'agit bien de sa vérité. Par devoir de mémoire, plusieurs de ses amis ont annoncé la création du Centre d'études stratégiques. Ce dernier produira de l'intelligence stratégique. À en croire Philippe Biyoya, le centre a déjà des promesses de fonctionnement. Albert Yuma, président de la FEC, a mis à sa disposition des moyens. Deux éminents professeurs vont l'animer. L'idée est d'aider les politiques en leur fournissant l'intelligence stratégique nécessaire à la prise de décision dans une sous-région en mutation.

Laurent Essolomwa

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Xavier Lust offre un regard neuf sur le design

Tenu à raison pour une figure majeure du design belge et international, il a présenté Un design au-delà des mots et des frontières donnant, au travers de deux conférences animées successivement, les 7 et 8 février, au Centre Wallonie-Bruxelles puis à l'Académie des beaux-arts (ABA), un véritable coup de projecteur sur le design et sa pratique personnelle.

Designers et amateurs d'art de Kinshasa ont indiscutablement trouvé leur part dans le propos du designer belge célèbre pour ses (dé) formations de surfaces métalliques. Concepteur de mobilier, de mobilier urbain et de design industriel avec le doigt d'un artisan, il n'a de cesse de marquer le domaine de l'architecture d'intérieur par ses créations dotées d'une mystérieuse délicatesse. Dans sa présentation de son concept du design, discours en guise d'introduction, Xavier Lust a, d'entrée de jeu, tenu la « fonctionnalité, la beauté, la technologie et la culture » pour les « quatre paramètres indissociables d'une œuvre de design ». Et Xavier d'expliquer : « Si l'un d'eux n'est pas présent, par exemple si la fonctionnalité n'est pas juste, si le prix de revient n'est pas adapté à la diffusion, cela ne fonctionnera pas sur le plan commercial ». Il précise ici que « le design est une démarche liée à la diffusion de mobiliers ou d'objets utiles ».

Après ce préambule qui avait tout son sens, Xavier Lust s'est étendu sur sa pratique personnelle, une belle oppor-

tunité pour l'assistance d'apprendre de ce designer avant-gardiste qui a cumulé deux bonnes décennies d'expérience. Parti de la genèse de son parcours, son cursus universitaire, à savoir ses études supérieures en architecture intérieure à Saint-Luc (Bruxelles 1988-1992), jusqu'à sa plus récente actualité, le discours est paru particulièrement enrichissant pour les étudiants en design de l'Académie des beaux-arts où Xavier Lust a fait salle comble. Diapositives à l'appui, l'assistance a vu défiler sous ses yeux les premières réalisations faites avec des matériaux de récupération et, par-delà, se rendre compte du cheminement de l'orateur étape par étape. Le designer a tour à tour mis la lumière sur ses premières expérimentations sur la matière, ses recherches, les assemblages et les prototypes réalisés entre 1990 et 1996 et l'ensemble des réalisations à son actif jusqu'ici.

Les commentaires auxquels l'assistance a eu droit, à chaque œuvre présentée, ouvrait largement la porte sur l'univers de création de Xavier Lust à partir de Dyane. Il s'agit d'un tabouret fait d'un assemblage de matériau de récupération, une Citroën Dyane dont a été extrait la colonne de direction, le volant et le disque de frein, son œuvre initiale de 1989 qualifiée d'« essai pour le plaisir ». Dans la foulée de la présentation de ses créations, prototypes et essais de tables et chaises de formes diverses et pas seulement, il lui arrivait d'évoquer avec force et détails les processus des expériences originelles, quitte à souligner à l'adresse des étudiants qu'il faut « de la

patience et persévérer dans le métier » pour des résultats probants. Ainsi Xavier Lust en est venu à parler de Paradoxe Mobile, un paravent créé en 1990 (en trois exemplaires) et vendu cinq ans plus tard, qui s'est révélé son « premier succès ». Il affirme ici d'expérience qu'« avec une disquette et un poste à souder, on peut faire mille choses... Et dans le cas d'une production sérielle, c'est très rapide ».

Quand le génie s'exprime

La différence entre le design et l'artisanat, une question abordée dans les détours de sa communication, a conduit le designer à évoquer un épisode de la naissance du design au travers du Viennois Michael Thonet avec son procédé de fabrication consistant à courber sous pression à vapeur (exemple de la fameuse chaise Thonet). Il l'a cité comme le premier à s'être engagée dans la voie du design tel que perçu de nos jours par le biais de la production en série, élément de différenciation entre le design et l'artisanat.

Xavier Lust a tenu la création de la marque X-Lust, entre 1996-1997, comme la seconde étape de son parcours. La rencontre d'importateurs de meubles italiens de marques très prestigieuses prêts à assurer la distribution de ses créations dans les magasins de design avec Virgo comme premier projet. Il s'agit d'étagères en acier soudés dans lesquels il fallait placer soit des vitres (petits modèles), soit du bois (grands modèles). Au bout de quelques années, des problèmes de rentabilité et de production l'avaient convaincu de ne pas poursuivre sur cette lancée.

L'expérience accumulée entre-temps fera qu'en 1999, une « intuition divine » l'a porté à essayer un « système incroyable, le pliage du métal en 3D ». À ce jour, « l'expression la plus simple de ce procédé » s'observe dans l'une de ses œuvres les plus marquantes, à savoir Le Banc. « La pièce qui m'a fait passer dans le monde de l'édition en Italie », reconnaît-il. Et Xavier de marteler ici que le procédé utilisé, en fin de compte, ne demandait pas l'usage de nouvelles technologies et que l'on doit pas croire « qu'il faut de nouvelles technologies pour innover, c'est une erreur ». Et il poursuit : « L'autre grande erreur c'est de croire que tout a déjà été fait dans le passé et que l'on ne peut plus rien inventer. C'est faux car avec de l'imagination, l'on va partout. Tout est possible avec ses mains, des matériaux très simples même ici au Congo, il n'y a pas de complexe à se faire. L'on peut petit à petit s'avancer vers des choses formidables ».

Design Fab Kinshasa

Notons que les conférences animées par Xavier Lust le week-end à Kinshasa étaient une initiative conjointe du Palais des beaux-arts de Bruxelles (Bozar) et de l'Académie des beaux-arts (ABA) de Kinshasa. Elles participaient au projet « Design Fab Kinshasa », une plate-forme conçue pour l'ouverture et la sensibilisation au design en RDC. Et les deux rencontres qui ont chacune accueilli grand monde s'inscrivaient dans le cadre des contributions théoriques dudit projet. Les workshops prévus en trois phases entre mai et novembre avec Xavier Lust en

constitueront la seconde étape. Les rencontres autour d'Un design au-delà des mots et des frontières sont le premier jet d'une ambitieuse démarche à laquelle prendront part des praticiens confirmés, créateurs, artistes et designers. Au travers de « Design Fab Kinshasa », le Bozar et l'ABA poursuivent un triple objectif. Ils entendent de la sorte « révéler de nouvelles compétences à développer de manière spécifique dans le domaine du design en RDC » quitte à « encourager la production d'un design de qualité, que ce soit au niveau de la réalisation ou de la finition ». Ce, dans le but légitime de « valoriser le travail et augmenter la visibilité des designers congolais sur le plan international ».

Les prochains workshops seront à destination des jeunes designers diplômés, des étudiants en dernière année mais aussi des spécialistes en architecture d'intérieur et/ou design métal battu capables de travailler en modelage, céramique, métaux, bois, béton, fonte, etc. Pour être inscrits dans les prochains ateliers, ils sont dès lors tenus d'envoyer « une note de motivation, trois images de leurs trois meilleurs projets par email à designfabkin@bozar.be (3mb max par image) » le 15 mars au plus tard. Les sélectionnés seront tenus au courant de leur sort par courrier, un thème de travail leur seront communiqués le 2 avril. La cerise sur le gâteau, au terme des workshops avec Xavier Lust suivi de la sélection finale des œuvres, ce sera les expositions à Kinshasa, Bruxelles, et (peut-être) à Milan de janvier à avril 2015.

Nioni Masela

IMMIGRATION

Une trentaine de ressortissants de la RDC indésirables au Canada

Ces Congolais sont actuellement visés par une mesure d'expulsion, mais ils demeurent encore bloqués parce qu'ils ne détiennent pas de passeport.

Près d'une trentaine de Congolais immigrés au Canada sont en instance d'être renvoyés dans leur pays d'origine. La mesure prise par les autorités canadiennes serait irrévocable. En attendant la concrétisation de cette décision, les personnes visées seraient encore bloquées au Canada, faute de passeport non délivré par l'ambassade de la RDC. Les ressortissants congolais ne seraient pas les seuls dans cette situation qui viserait aussi d'autres Africains de plus en plus devenus indésirables. D'après www.cameroonvoice.com qui s'appuie sur un courriel de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ces ressortissants congolais coûteraient cher en frais de santé, de détention ou de services sociaux.

L'ASFC qui refuse, par ailleurs, toute négociation à ce sujet avec des pays particuliers, est allée jusqu'à débloquer un budget spécial dans le but de faire venir au Canada une délégation du ministère de l'Intérieur de la RDC afin de décanter la situation des passeports de ses ressortissants en manque de documents de voyage. La délégation du ministère devrait être composée de quatre personnes et pourrait coûter autour de 30.000 dollars, tous frais compris. Ses membres devraient voyager avec des passeports diplomatiques et être accompagnés de représentants de l'ASFC pendant leur séjour, rapporte la source. Pour le Canada, il

s'agit là d'une façon d'acquiescer à une requête du ministère congolais de l'Intérieur qui aurait promis de trouver un passeport à chacun de ses ressortissants frappés par cette mesure une fois ses représentants seront sur place. L'attitude du Canada est, par ailleurs, jugée contradictoire dans la mesure où il s'attelle à faire intervenir sur son sol des fonctionnaires congolais représentant un pouvoir qu'il a toujours vilipendé pour non-respect des droits humains. Janet Dench, porte-parole du Conseil canadien pour les réfugiés, est on ne peut plus claire à ce sujet : « Il semble qu'il y a une contradiction, puisque dans plusieurs cas, le Canada a prétendu que les gens qui ont travaillé au sein du gouvernement congolais ne pouvaient être admis sur son territoire ».

Une chose est vraie, c'est que le Canada ne voudrait plus continuer à dépenser énormément pour les immigrés africains parmi lesquels les Congolais. Même les détenus considérés comme catégorie à risque coûtent cher, autour de 250 dollars par jour au Trésor public canadien, apprend-on. Ceux qui sont en liberté surveillée engendrent tout aussi une foule de dépenses. Anne Sainte-Marie, porte-parole de la section québécoise d'Amnistie internationale, craint pour ces ressortissants congolais dont la plupart ne sont plus en odeur de sainteté avec le pouvoir en place. L'initiative du Canada inquiète certains défenseurs des droits de l'homme.

Alain Diasso

CAN U23 2015

La RDC évalue le coût de l'organisation

Le comité d'organisation du Championnat d'Afrique des Nations (CAN U23 messieurs) 2015 en RDC a estimé à 230 millions de dollars américains le budget de préparatifs.

La Confédération africaine de football (CAF) avait porté son choix sur la RDC pour l'organisation de cette compétition, ce sera une première pour le Congo Kinshasa qui n'a jamais abrité une compétition internationale du genre de football. Selon le secrétaire général aux Sports et coordonnateur-adjoint du comité d'organisation de la CAN U23, Barthelemy Okito Oleka, près de 200 millions de dollars américains seront affectés à la réhabilitation des infrastructures qui doivent abriter la compétition et servir pour l'entraînement des équipes.

Un financement chinois de 13 millions de dollars, a-t-il indiqué à Radio Okapi, va permettre de couvrir les gradins du stade des Martyrs de Kinshasa de 12 mille chaises. Le gouvernement devra ajouter un fonds pour réparer 68 mille autres places du stade olympique de Kinshasa. « Il faudra réhabiliter la tribune d'honneur et poser des sièges dans les gradins. Moderniser les tribunes, les vestiaires et, surtout assainir les alentours du stade des Martyrs », a insisté Barthelemy Okito.

Le comité d'organisation de la CAN U-23 envisage également de réfectionner les stades Cardinal Malula et Vélodrome de Kintambo à Kinshasa, Frédéric Kibassa Maliba et le stade Lupopo à Lubumbashi pour accueillir cette compétition. Le stade Mazembe de la commune de Kama-



Barthelemy Okito président une réunion

londo n'est pas concerné par ces travaux de réfection. L'on apprend que 30 millions de dollars américains seront affectés à l'hébergement, restauration et déplacement des équipes qui participeront à la CAN U23.

L'on évoque aussi des travaux de réhabilitation des stades de Mbuji-Mayi. D'autres stades dans la province du Bas-Congo sont aussi l'objet de réfection par le gouvernement provincial. La RDC n'a jamais organisé une phase finale d'une compétition internationale de football, par manque d'infrastructures sportives adéquates.

Rappelons que la première édition de la CAN U23 organisé au Maroc a été remportée par le Gabon. Peut-être la RDC s'adjugera-t-elle la deuxième édition du moment qu'elle est l'organisatrice. Et afin de mettre toutes les chances du succès du côté des Léopards U23 (Espoirs), la Direction technique nationale pourrait compter sur l'ossature de la sélection juniors de la RDC qui a pris part à la CAN juniors en Algérie en 2013, au Tournoi international de Toulon et aussi aux 7^{es} Jeux de la Francophonie à Nice en France.

Martin Enyimo

COOPÉRATION

Jean-Yves Le Drian visite le siège du Cresmac à Pointe-Noire

En séjour de travail en République du Congo, Jean Yves Le Drian, ministre français de la Défense, a visité le 10 février, le siège du Centre régional pour la sécurisation maritime de l'Afrique centrale (Cresmac) installé dans la capitale économique du pays, ainsi que l'un des quatre navires patrouilleurs congolais. Cette visite intègre le cadre de la coopération en matière de défense entre la France et le Congo

Le séjour de travail du ministre français au Congo entre dans le cadre d'une tournée en Afrique centrale entamée le 9 février au Tchad. « Cette tournée s'inscrit d'abord dans la volonté de regarder comment s'organisent les États africains sur la question de la sécurité maritime qui devient progressivement une préoccupation majeure dans le golfe », a-t-il expliqué. Rappelons que depuis un certain temps, le golfe de Guinée est confronté au phénomène de la piraterie qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Il est important pour les pays d'Afrique centrale, de prévenir cette menace, tel que l'a souligné Jean Yves Le Drian : « Il importe que les États directement concernés commencent à anticiper sur les menaces et les risques que cela peut représenter. Il y avait déjà des risques et des menaces sur la corne d'Afrique. Des actions lourdes ont déjà été menées et ont permis de commencer à éradiquer ce fléau, ici on est en amont mais il faut prendre des dispositions pour anticiper et prévenir. »

À Pointe-Noire, la visite du ministre français a porté sur la sûreté maritime, notamment la protection des installations pétrolières et en particulier sur la mise en œuvre du Cresmac, pôle régional de la Communauté éco-



Jean Yves Le Drian au sortir de la visite du siège du Cresmac

nomique des États de l'Afrique centrale (Céac) de lutte contre l'insécurité maritime. « Le Cresmac est une très bonne opération qui j'en suis sûr sera le point de départ d'une véritable police des mers qu'il faut établir. Il faut le faire avec le soutien de la communauté internationale, de l'Union européenne et de la France avec les pays concernés », a estimé Jean Yves Le Drian. Le ministre français de la Défense a visité une des plateformes de Total E&P Congo baptisée Alima avant d'être reçu au port autonome de Pointe-Noire par Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville, et Jean Marie Agnié, directeur général du port. Il a été reçu au terminal à conteneurs par Pierre Belrose, directeur Afrique du Groupe Bolloré Logistics, et Pierre Antonelli, directeur de Congo terminal (filiale du groupe Bolloré en charge de l'extension et de la modernisation du port). Le ministre a aussi exploré un des quatre navires patrouilleurs acquis par le Congo et destinés à la sécurité maritime.

La journée de travail à Pointe-Noire du ministre, qui a débuté par la rencontre avec des industriels français et internationaux agissant au Congo, s'est achevée par la visite des locaux du siège du Cresmac. Dans cette structure qui sera bientôt opérationnelle, il a été reçu par le général François Ossélé, chef des opérations de l'état-major général. Au terme de cette visite, Jean Yves Le Drian a confié : « Je constate qu'ici au Congo nous sommes bien dans l'anticipation sachant que ces risques peuvent se présenter dans les cinq années qui viennent. Donc il vaut mieux anticiper pour éviter que la piraterie fasse ici des dégâts comme elle l'a déjà fait dans le golfe persique. » Après Pointe-Noire, le ministre français s'est envolé pour Brazzaville, où il a pris part aux cérémonies du 25^e anniversaire de la signature du Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe.

Lucie Prisca Condhet

GRAND PRIX DE SLAM

Le meilleur slameur du Congo sera connu en mars prochain

La finale du Grand Prix national de slam aura lieu du 13 au 14 mars à Pointe-Noire. La succession de Gilles Douta, le dernier vainqueur, est ouverte avec les inscriptions pour la compétition qui commencent ce 15 février et prendront fin le 1er mars.

Le Grand Prix de slam, dont le vainqueur aura la lourde responsabilité de représenter le Congo à la Coupe du monde de la discipline en France, est organisé par la Fédération congolaise de slam en partenariat avec l'Institut français de Pointe-Noire. Trois villes du pays vont concourir cette année : Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie. Les présélections de Pointe-Noire auront lieu le 6 mars et qualifieront pour la phase finale huit slameurs sur les vingt prétendants. À Brazzaville, les éliminatoires se dérouleront le 6 mars avec vingt candidats au départ pour huit qualifiés à la fin. Dolisie également présentera une liste de vingt candidats, mais quatre seulement seront retenus pour disputer le Graal final avec les seize slameurs de Brazzaville et Pointe-Noire.

Comme l'an passé, le vainqueur sera qualifié à la Coupe du monde de la discipline en France. « En dehors du vainqueur qui effectuera le voyage en France, la Fédération congolaise de slam compte aussi amener dans la délégation congolaise un membre de la structure afin de gagner en expérience concernant l'organisation de la discipline à l'étranger », a dit Deme Pambou Stev, le responsable de la communication de la fédération, qui existe depuis près de deux ans. Il a, par ailleurs, sollicité le sou-

tien de tout organisme culturel ou mécène pour hisser haut le drapeau national lors de cette compétition mondiale.

La huitième édition de la Coupe du monde de slam va réunir en France les slameurs du monde entier dans une compétition loyale au cours de laquelle, pendant une semaine, le public va découvrir l'étonnante mixité de langages. Cette compétition permet aussi de découvrir, dans la convivialité, des œuvres originales de poésie en les réunissant autour d'un concours de déclamation de textes poétiques dénommé « Poetry slam » à destination du public.

Gilles Douta, le dernier vainqueur du grand prix, a fait ses premiers pas dans le slam en 2007. En 2009, il enregistre, en compagnie de sept slameurs de Sty'Oblique-Congo, l'album Slam à Pointe-Noire. La même année, il participe au festival Dire en fête de Libreville, point de départ d'une tournée africaine, « Slamaphonie », réalisée en 2010. Gilles est l'initiateur du mouvement slam à Brazzaville en 2008 et à Dolisie en 2013. En France, lors de la Coupe du monde de slam, Gilles est sorti troisième du tour éliminatoire derrière un américain et un Finlandais, ratant de peu le ticket pour les demi-finales. La Fédération congolaise de slam est coordonnée par Grâce Babiset. Les autres membres dirigeants sont : Otété Claude ; le slam master Prince Bawa, le secrétaire ; Demé Pambou Stev, le responsable à la communication ; Mambouana Cedric qui a en charge le suivi, le contrôle et l'évaluation du projet.

Hervé Brice Mampouya

CONSOMMATION

Près de 300 tonnes de poulets avariés détruits par les services compétents

Commencée le 10 février, l'opération de destruction d'environ 24 000 cartons de poulets de chair de marque Celine, importés par la Société congolaise d'alimentation et de congelés (Scac), s'est achevée le 12 février à la décharge privée de Loubou, dans le Kouilou, en présence des représentants des administrations publiques et des associations intervenant dans le commerce du département de Pointe-Noire.

Ces poulets, en provenance de Turquie, comportaient des taches de sang. La date de production mentionnait le 6 juillet 2013, et la date limite de consommation était fixée au 6 janvier 2015. La Scac les a déclarés impropres à la consommation après avoir observé une coloration suspecte. Elle a informé du problème son fournisseur et les différentes administrations de Pointe-Noire — l'hygiène, l'inspection vétérinaire du contrôle de qualité, la direction départementale de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales, l'environnement, la police administrative



Des poulets avariés prêts à la destruction gulière de poulets faite par la société Scac, remplissant toutes les conditions nécessaires de vente. C'est après le dépotage des premiers conteneurs que la société elle-même a pu constater que ces poulets comportaient des anomalies dues aux mauvaises condi-

et les associations de consommateurs — en vue de leur destruction. S'exprimant à cette occasion, Gaspard Massoukou, directeur départemental de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, a exhorté les opérateurs écono-

miques de la ville à suivre l'exemple de la société Scac en déclarant elles-mêmes les produits de mauvaise qualité qui peuvent exister au lieu de les mettre frauduleusement en circulation dans les différents marchés de la ville.

« Il s'agissait d'une importation ré-

tions de production en Turquie, pays de leur abattage, dues à la non-observation du processus de saignement de ces poulets. Selon les instructions du ministère du Commerce et des Approvisionnements, ces poulets ont été déclarés impropres à la consommation à la suite de plusieurs examens effectués dans les laboratoires de Pointe-Noire, de Brazzaville et de Kinshasa », a-t-il expliqué.

Le président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo, Jean-Claude Mabilia, s'est félicité de la bonne collaboration entre la société Scac et les administrations publiques dans cette opération. « Cette destruction de poulets contribue à protéger l'ensemble des milliers de consommateurs à Pointe-Noire et à travers l'ensemble du territoire national », a-t-il déclaré.

Rappelons que cette opération obéit au décret présidentiel qui stipule que les produits saisis par l'un des services compétents doivent être détruits par une commission composée des représentants interministériels.

Séverin Ibara

FOOTBALL - CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Une première journée faite de derbies

Les premières rencontres de la compétition, qui commencent dans deux jours, mettront aux prises plusieurs grands ténors du football national. Le public sportif attend de voir si les pronostics seront confirmés ou déjoués...

Inter club, qui s'est maintenu de justesse en division supérieure, ouvrira le bal de la compétition face à Patronage Sainte-Anne, le 14 février au stade Alphonse-Massamba-Débat. La saison passée, l'équipe a occupé la quinzième place alors que son adversaire était treizième. Les militaires de l'Inter avaient inscrit 25 buts et encaissé 30. Ils ont, par ailleurs, enregistré 7 victoires, 14 défaites et 13 nuls. Patronage, par contre, a perdu 10 matchs avec 17 nuls et le même nombre de victoires que son adversaire. Cependant, lors du championnat passé, aucune des équipes n'a pris le dessus sur l'autre. En aller-retour, les deux formations ont fait jeu égal, un but partout. Il faut attendre le premier match du championnat, cette année, pour savoir lequel des deux clubs signera sa première victoire sur l'autre en deux saisons.

Dans l'autre rencontre du même jour, Étoile de Congo va en découdre avec la Jeunesse sportive de Talangaï (JST), respectivement huitième et sixième au classement lors de la saison passée. Les stelliens ont remporté 12 matchs contre 13 défaites et 9 matchs nuls. L'Étoile a encaissé 27 buts et en a marqué 30, alors que JST a enregistré 15 victoires, 7 nuls et 12 défaites. L'attaque et la dé-



Nicoyé Nicoyé contre FC Kondzo la saison dernière

fense de JST étaient plus performantes que celles de son adversaire : l'équipe a encaissé 26 buts contre 39 buts marqués, même si la saison passée les deux formations ont fait jeu égal, zéro but partout en aller-retour.

Les équipes de Pointe-Noire entreront en compétition le samedi 15 février au stade municipal. La première rencontre opposera l'AS Cheminots à l'Association sportive ponténégrine (ASP). Les Cheminots ont occupé la cinquième place au classement lors de l'édition 2013 du championnat national. Avec 14 victoires et 12 matchs, ils ont enregistré 8 défaites avec 28 buts marqués et 33 encaissés. L'équipe n'était donc pas loin d'une place qualificative aux compé-

tions africaines des clubs. Contrairement à son adversaire du week-end prochain, ASP, qui, quatorzième au classement, n'a remporté que 8 matchs et en a perdu 13 en dehors des 27 buts inscrits et des 32 encaissés. Les deux équipes vont donc en découdre ce samedi. Le même jour, Nico-Nicoyé et FC Bilombé vont se mesurer dans la deuxième rencontre. Ces deux formations étaient respectivement septième et dixième au classement l'an passé. L'attaque de Nico-Nicoyé était plus performante avec 40 buts inscrits contre 32 pour l'équipe adverse. Même constat au niveau de la défense puisque FC Bilombé a encaissé 38 buts alors que Nico-Nicoyé s'arrêtait à 35. L'équipe,

qui semble avoir le dessus sur son adversaire, tentera d'imposer sa loi, mais Bilombé ne se présentera pas en victime résignée.

V. Club signera son retour en première division

Le 20 février, la première journée se poursuivra à Pointe-Noire. V. Club, qui a passé une saison en division inférieure, va renouer avec le championnat d'élite. Ce sera devant le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) qui a déjà la compétition africaine dans les jambes. Un match de haut niveau dont le favori n'est presque pas connu. Les deux équipes sont redoutables. La performance de Cara en coupe de la CAF ne

suffira pas à renverser V. Club dans ses propres installations, tout comme le fait d'évoluer à domicile pour les V. Clubiens n'est pas synonyme de victoire. Rien n'est donc joué d'avance.

Le même jour, à la même heure, à Dolisie, AC Léopards recevra La Mancha. Les Fauves du Niari, champions en titre et détenteurs de la Coupe du Congo, ont les faveurs des pronostics que La Mancha tentera de déjouer. Une mission difficile, car l'attaque de l'AC Léopards, qui avait inscrit 79 buts la saison passée, va lourdement peser sur la défense de La Mancha qui en a encaissé 44. L'année dernière, les Fauves du Niari n'ont pas perdu à domicile. Si le club de Pointe-Noire l'emporte, ce sera donc la première défaite de l'AC Léopards dans ses propres installations depuis le dernier championnat. Le temps de jeu nous le dira.

Le lendemain, au stade Alphonse-Massamba-Débat, FC Kondzo sera aux prises avec Saint-Michel-de Ouéné (SMO). La première équipe, troisième au classement l'an passé, défendra son statut de représentant congolais en coupe de la CAF. Un argument qui, psychologiquement, peut peser sur le moral des joueurs de SMO, condamnés à jouer sans complexe.

Le Championnat national d'élite 1 est une autre réalité. SMO aura certainement son mot à dire dans ce match. FC Kondzo ne l'entendra pas de cette oreille.

Rominique Nerplat Makaya

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Les chances des clubs congolais

Les quatre représentants congolais qui joueront ce week-end leur match retour ont l'obligation d'assurer leur qualification pour les seizièmes de finale, même s'ils ont connu des fortunes diverses lors de leur entrée en compétition

Trois clubs congolais seront en déplacement ce week-end pour négocier leur qualification pour la suite de la campagne qu'ils ont entamée sans compétition dans les jambes. Les Diables noirs ont quitté Brazzaville ce mercredi pour Bujumbura. Les Léopards de Dolisie se déplacent ce jeudi pour Kigali et le FC Kondzo quitte Brazzaville vendredi pour Douala. Sur les trois, seul le FC Kondzo a déjà un pied en seizièmes de finale. Il devra tout de même confirmer lors de la seconde manche qui se disputera le 16 février à Douala, au Cameroun. Engagé pour la première fois en compétition africaine, le représentant congolais avait réalisé une bonne opération lors de la manche aller. Il l'avait emporté le 7 février au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville 2-0 devant Young Sports Academy de Bamenda qui dispute, comme lui, sa première campagne africaine. Le fait de ne pas marquer à l'extérieur complique l'équation pour l'adversaire, obligé de marquer trois buts

sans en prendre un pour passer devant les Congolais.

Le but à l'extérieur vaut de l'or

En football, rien n'est acquis d'avance. Les rencontres antérieures disputées dans le monde peuvent édifier le FC Kondzo. L'équipe de France s'est qualifiée pour la Coupe du monde Brésil 2014 en battant l'Ukraine 3-0 alors qu'elle sortait d'une défaite de 2-0 à l'extérieur. La meilleure défense étant l'attaque, FC Kondzo ne doit pas seulement effectuer le déplacement du Cameroun ce vendredi avec comme ambition de conserver son avantage. C'est en attaquant, tout en restant vigilant derrière, que l'équipe peut empêcher l'adversaire de faire du surnombre dans son camp. La meilleure tactique pour décourager l'adversaire sera de saisir les occasions franches qui se présenteront devant les buts. Un but de Kondzo au Cameroun mettrait les Congolais à l'abri. « Nous nous sommes battus pour l'emporter avec deux buts sans rien encaisser. Ce qui est sûr, c'est que le match retour au Cameroun n'aura pas la même physionomie, mais nous devons garder le cap », souligne le capitaine du FC Kondzo.

AC Léopards de Dolisie pour rééditer la performance de Gisenyi

L'Athlétic club Léopards n'a ni compromis ni encore maximalisé ses chances de qualification. Les Fauves du Niari ont débuté par un nul de 0-0 à Dolisie devant le Rayon sport du Rwanda. N'ayant ni d'avance à conserver ni de retard à refaire, le club de Dolisie effectue le déplacement de Kigali ce jeudi dans le but de rééditer la performance d'il y a trois ans face aux Étitelles du Rwanda. Le fait de n'avoir pas encaissé de buts peut être considéré comme un avantage menant à l'accomplissement de la mission, le 15 février à Kigali, devant une équipe qui leur avait imposé un combat physique. Les fauves ont des armes, mais à condition d'aligner une équipe offensive capable de concilier la domination et l'efficacité devant le but qui sera gardé par un gardien remplaçant, le titulaire ayant écopé d'un carton rouge sur une faute sur Khader.

L'AC Léopards peut profiter de ce handicap pour marquer en premier devant une équipe qui semble mieux en jambes que les Fauves. Les Rwandais arrivent à Dolisie avec seize journées de compétition nationale dans les jambes contre aucune pour les Léopards. Ce qui porte à croire que le match retour ne sera pas une partie de plaisir. Les Fauves doivent retrouver leur esprit ga-

gneur pour confirmer leur statut de favori. Rappelons que contre Étitelles, l'AC Léopards avait été contraint au nul d'un but partout à Dolisie avant de s'imposer 2-0 au Rwanda ; contre Sfax, l'équipe avait perdu 1-2 avant de gagner 2-0 à Sfax. Le suspens reste entier. « On va préparer notre match retour avec beaucoup plus d'efficacité offensive pour faire un résultat à Kigali », pense Patrick Aussems, le coach de l'AC Léopards de Dolisie. « J'ai vu cette équipe jouer. Elle est bien disposée tactiquement sur le terrain et physiquement très au point, mais je pense que l'AC Léopards a des arguments à faire valoir à Kigali », a assuré Rémy Ayayou Ikounga, le président du club.

Les Diables noirs condamnés à l'exploit

L'équation paraît plus compliquée pour les Diables noirs. Battus 0-1 à domicile, les Diablotins doivent coûte que coûte l'emporter, mais en marquant au minimum deux fois pour assurer sa qualification aux seizièmes de finale de la Ligue africaine des champions. Le premier but servira à rétablir l'équilibre. Le deuxième pèserait lourd dans la balance en faveur des Diables noirs. L'impossible n'existe pas dans le monde du football. Il suf-

fit aux Diables noirs de retrouver l'efficacité qui les avait fuies lors de la première manche. Comme les Léopards, les Diablotins ont été en partie trahis par le manque de compétition, le championnat burundais en étant déjà à sa dixième journée. Mais l'exploit réalisé par les Léopards en 2012 à Sfax devrait donner les ailes aux Diablotins face au défi qui se présente à eux. « Au match aller, nous nous sommes créés beaucoup d'occasions, mais la finition n'était pas au rendez-vous. Nous avons travaillé pour ramener la qualification », a déclaré Parfait Malonga, le coach des Diables noirs.

Cara doit confirmer à domicile

Le Club athlétique Renaissance Aiglon est la seule formation congolaise qui jouera son match retour à domicile. Le Cara l'avait emporté 1-0 au Soudan devant la formation sud-soudanaise de Malakia. Le match retour, qui se jouera le 16 février à Pointe-Noire, sera une occasion pour Cara de confirmer son avantage, mais attention à tout excès de zèle qui peut jouer un sale tour à l'équipe. « Nous ne jouerons pas le match retour à domicile pour le perdre », a assuré Jean-Pierre Shungu, le coach aiglon.

James Golden Eloué